

□ Mackasey: trafic d'influence?

La GRC enquête

OTTAWA (PC) — La GRC enquête sur de possibles accusations de trafic d'influence contre le député libéral Bryce



Bryce Mackasey

Mackasey, a déclaré mercredi le commissaire Robert Simmonds de la Gendarmerie Royale du Canada.

Le commissaire était réticent à révéler les détails de l'enquête de la GRC. Mais après avoir mentionné des cas possibles de vol et de fraude, il a rappelé la section du Code criminel qui rend illégal l'octroi de bénéfices personnels en échange de faveurs de la part des députés ou de fonctionnaires du gouvernement.

"Nous nous intéressons à la même chose", a déclaré M. Simmonds au comité qui fait enquête sur des allégations voulant que M. Mackasey ait payé pour faire pression pour les Ateliers d'usinage Hall Ltée.

M. Simmonds a indiqué qu'il décidera dans les dix prochains jours si des accusations seront portées.

la tribune

74e ANNÉE — No 58 — 36 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, JEUDI 28 AVRIL 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$7.75 par semaine

Un 29e bébé meurt mystérieusement

■ TORONTO (PC) — Un autre bébé dont le cœur présentait un taux élevé du médicament digoxine pour le cœur, est mort samedi à l'Hôpital pour enfants malades de Toronto, ce qui porte à 29 le nombre de décès mystérieux dans cette institution de réputation mondiale.

Ce nouveau décès inexplicable est survenu une journée après l'annonce par le gouvernement provincial, de la création d'une commission royale chargée d'enquêter sur les décès suspects des 28 autres bébés hospitalisés au département de cardiologie.

Les autorités du gouvernement et de l'Hôpital pour enfants malades, qui s'efforcent encore de clarifier au moins sept décès qui auraient selon toutes vraisemblances été provoqués par des "surdosages déliés" du médicament digoxine, se refusent à commenter ce nouveau décès jusqu'à ce que les examens et les tests soient terminés.

Un communiqué émis par la police du Toronto métropolitain précisait que la Sûreté municipale avait été contactée dimanche par un coroner qui réclamait une enquête plus approfondie dans la mort du bébé.

Un porte-parole de l'Hôpital pour enfants s'est refusé à tout commentaire parce que l'affaire est entre les mains du coroner.

L'enquête progresse

Le solliciteur général George Taylor a, pour sa part, fait savoir que l'enquête est en progression et que des tests sont présentement faits au Centre des sciences légales "et que c'est tout ce que je peux dire pour l'instant".

Le coroner en chef de l'Ontario, le Dr Ross Bennett, a dit que le décès "fait encore l'objet d'une investigation de sorte qu'une enquête du coroner n'a pas encore été réclamée".

M. Dave Allen, porte-parole du procureur général Roy McMurtry, a fait savoir "qu'il est encore trop tôt pour tirer quelque conclusion que ce soit parce que les examens médicaux et scientifiques ne sont pas encore terminés".

Les autorités hospitalières ont elles-mêmes fait appel au coroner quand une autopsie de routine pratiquée à l'hôpital a révélé la présence d'un taux élevé de digoxine, a expliqué M. Allen.

Cependant, il devait ajouter que "rien pour l'instant ne permet de relier la mort de ce bébé aux décès

□ 24 heures après la création d'une commission d'enquête royale à l'Hôpital pour enfants de Toronto

mystérieux des 28 autres petits patients, même si le même médicament et la même institution sont impliqués.

Controverse

L'Hôpital pour enfants malades est depuis plus d'un an au centre d'une controverse déclenchée par la mort inexplicable de pas moins de 28 jeunes bébés à la suite d'un surdosage de digoxine.

Vendredi dernier, le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, a annoncé qu'une commission royale avait été constituée pour faire enquête au sujet des 28 décès inexplicables de jeunes enfants survenus à l'hôpital de réputation internationale au cours de la période allant de juillet 1980 à mars 1981.

L'enquête royale, qui sera présidée par le juge Samuel Grange, de la Cour suprême de l'Ontario, est la première dans les annales de la province à se pencher sur les circonstances entourant des décès suspects considérés comme des meurtres dont les auteurs sont jusqu'ici demeurés inconnus.

Le juge Grange a reçu pour mandat de déterminer comment les bébés hospitalisés dans le département de cardiologie sont morts,

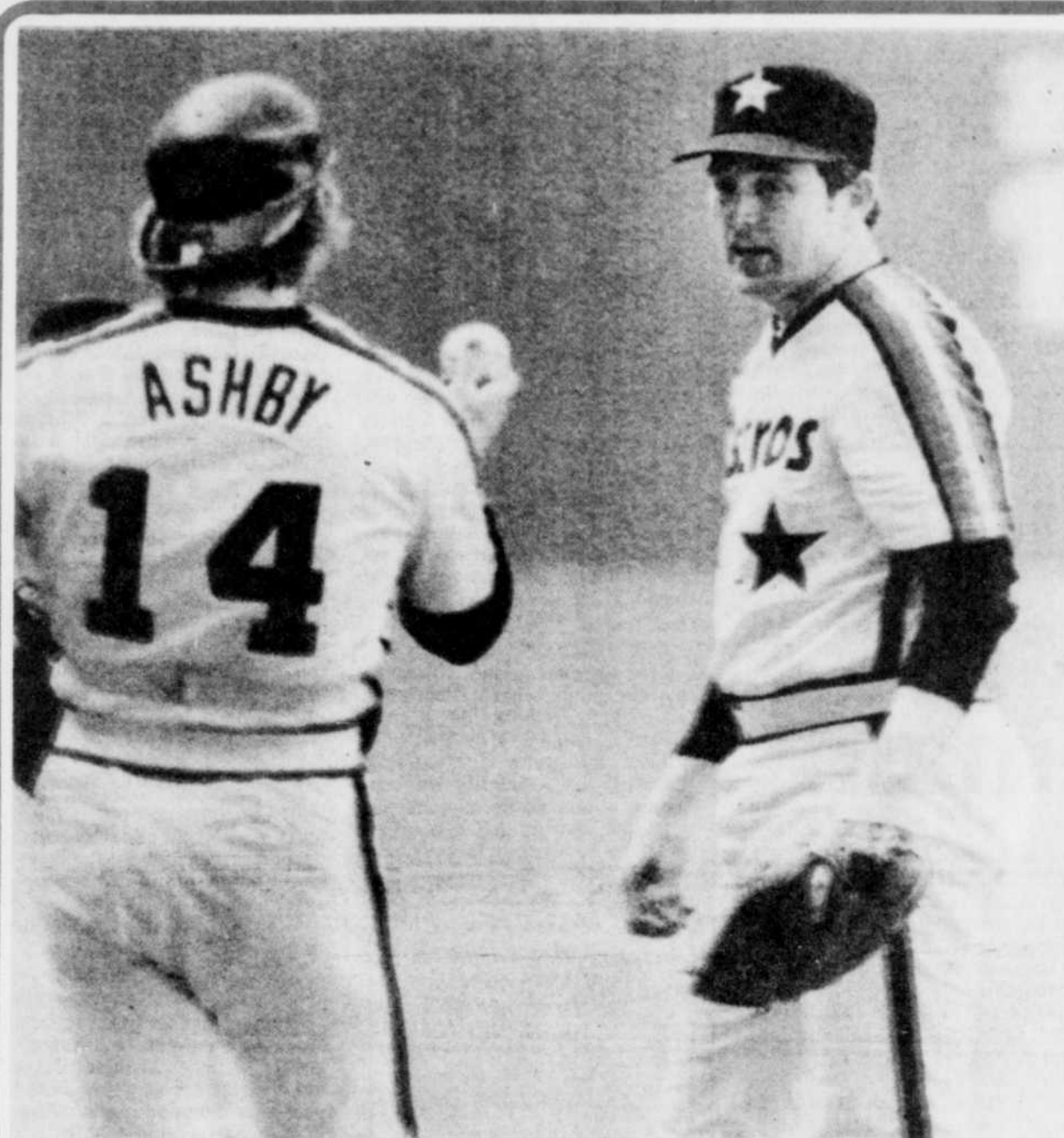
comment les policiers de Toronto ont dirigé leur enquête qui a abouti à l'inculpation pour meurtres au premier degré de l'infirmière Susan Nelles et sur la poursuite subséquente de la jeune femme de 24 ans originaire de Belleville.

Les quatre accusations de meurtre portées contre Mlle Nelles en mars 1981 ont été abandonnées à l'issue de l'enquête préliminaire présidée par le juge David Vanek, ce dernier en étant venu à la conclusion qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour que la jeune femme subisse un procès.

Le président du tribunal n'avait pas moins exprimé sa conviction qu'un certain nombre des bébés avaient bel et bien été assassinés mais que le ou les auteurs de ces meurtres demeuraient inconnus.

Mlle Nelles, dont le père qui était médecin a succombé à une crise cardiaque peu après que sa fille eut été innocentée, a intenté des poursuites contre le procureur général McMurtry et contre la police du Toronto métropolitain pour arrestation malicieuse.

La jeune femme qui vit avec sa mère à Belleville, demeure en congé payé de l'hôpital, tout comme sa collègue Phyllis Traynor.



(Laserphoto PC)

Le receveur Alan Ashby se rend au monticule pour remettre à Nolan Ryan la balle

avec laquelle le vétéran artilleur a réussi son 3,509e retrait sur trois prises en carrière.

□ 3,509 retraits

□ Mills la victime

Ryan mate les Expos et écrit une page d'histoire

D 1

□ Jugement sur la Loi 62

Québec gagne la bataille

MONTREAL (PC) — L'Alliance des professeurs de Montréal sort perdante de la bataille constitutionnelle qu'elle avait engagée contre le gouvernement du Québec, à la suite de l'adoption de la Loi 111.

Le juge en chef de la Cour supérieure, Jules Deschênes, a en effet rejeté, mercredi, la requête du syndicat qui voulait empêcher le gouvernement de soustraire systématiquement toute les lois du Québec de l'application de la charte fédérale des droits et libertés.

Selon le juge Deschênes, la Loi 62 adoptée le 23 juin 1982 qui permet au gouvernement de déroger à certains articles de la charte est valide. "Ni l'ampleur de la législation

ni son usage prétendument abusif ne saurait en affecter la légalité", soutient-il.

Dans son jugement de 29 pages, le magistrat souligne que même si cette législation a pour effet de priver les habitants du Québec d'une protection constitutionnelle dont jouissent les autres citoyens canadiens, la Cour ne saurait déclarer nulle la Loi 62.

Le contrôle de la législation relève exclusivement de l'Assemblée nationale. Le juge Deschênes explique: "Même s'il y avait abus, ce serait un abus de la souveraineté parlementaire. Ce n'est pas aux tribunaux mais à l'électorat qu'il appartient de le dénoncer".

L'Alliance étudie présentement la possibilité d'interjeter appel du jugement Deschênes.

Ce jugement revêt d'ailleurs une importance particulière étant donné que c'est la première fois qu'un tribunal se prononce sur la légalité de la Loi 62.



"S'il y avait abus, ce n'est pas aux tribunaux, mais à l'électorat qu'il appartiendrait de le dénoncer"

— le juge Deschênes



(Laserphoto AP)

Un étudiant en droit tente de se protéger lors de l'affrontement entre manifestants et forces policières.

□ Étudiants vs policiers

Un printemps chaud à Paris

C 10

bonne journée!

TEMPÉRATURE—

ENSOLEILLÉ: 16°C. — DEMAIN: NUAGEUX.....C-4

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- | | |
|---------------------|----------------------------|
| • ARTS.....C-2 | • PETITES ANNONCES.....C-3 |
| • LE CANADA.....B-7 | • LE QUÉBEC.....B-6 |
| • DÉCÈS.....C-8 | • ROMAN.....C-7 |
| • DÉTENTE.....C-6 | • SPORTS.....D-1 |
| • FINANCES.....B-4 | • VIVRE EN '83.....C-1 |

Affaires sociales

Coupures de 1,4 million \$

... dont 1,2 million \$ dans les centres hospitaliers

A 3

Récupération des surplus



"Je ne suis pas d'accord avec la formule"

— Carmen Juneau

A 5

Trudeau à Washington? On l'a échangé contre un choix au repêchage?



la tribune — le métropolitain

Groupes bannis de la programmation radiophonique à Le Phare

"Le rock... une soupape de sécurité"

— Pierre Coulombe, psychologue

SHERBROOKE — "L'approche psychologique est essentielle pour comprendre le phénomène rock, surtout si on projette de le bannir ou de le réprimer".

C'est la réflexion à laquelle est venu M. Pierre Coulombe, gradué en psychologie de l'Université Bishop et animateur social du collège Champlain de Lennoxville, au sujet de l'attitude de la direction de la polyvalente Le Phare qui, avec une technicienne en loisir, a décidé de bannir certains groupes rock comme Led Zeppelin, Black Sabbath et Ozzy Osborne de la programmation de la radio étudiante de cette polyvalente.

"Tout d'abord, il faut comprendre l'adolescent comme il est, dit M. Coulombe: une boule d'énergie en pleine période de confusion et d'ajustement. C'est à ce stade de la vie que le jeune, dans sa tentative d'adaptation, intégrera sa personnalité définitive."

M. Coulombe dit que, dans ce processus d'intégration, il y a deux facteurs importants que le psychologue Erikson a, en 1966, appelés l'autonomie et l'identité. "Il faut, dit M. Coulombe, apprendre au jeune à devenir autonome — ne pas confondre avec 'indépendant' — c'est-à-dire capable de se laisser guider vers la compétence et la sensibilité à autrui. Si l'on brime le jeune avec des moyens comme le ban et la répression, on réduit ainsi sa confiance dans les adultes et on l'éloigne du jour où il sera autonome. Et si cette autonomie ne se développe pas, on sème encore davantage la confusion dans sa recherche d'identité."



à Le Phare montre "jusqu'à quel point les gens peuvent avoir la manie d'éteindre un feu avec de la gazoline".

"Bannir le rock de la programmation radiophonique d'une école, juge-t-il, a des implications graves: celle de consacrer le schisme entre générations, celle d'entraver le développement de l'autonomie, celle de pousser les jeunes gens déjà perturbés à s'identifier comme membre de 'l'autre camp', c'est-à-dire un être aveuglé par la révolte, ou pis encore un agent du mal en proie à des désillusions."

Le geste posé à Le Phare montre "jusqu'à quel point les gens peuvent avoir la manie d'éteindre un feu avec de la gazoline"

— Pierre Coulombe

Selon M. Coulombe, les conséquences sociales d'un tel geste sont, celle de se mettre les jeunes à dos et, à plus longue échéance, celle de préparer une société qui vit dans la peur, dans la dépendance et la démocratie mal comprise.

Quant au rock, même satanique, il faut comprendre, dit M. Coulombe, qu'il n'est pas apparu par magie, que c'est un phénomène naturel, voire nécessaire: "Il remplit une forme de rôle de soupape de sécurité qui canalise l'énergie caractéristique de l'adolescent, il étire le party d'Halloween sur toute l'année, il sert de thermomètre pour reconnaître un jeune qui est perturbé. Ce jeune est déjà perturbé et il faut se réjouir de pouvoir de voir tout de suite."

"D'autre part, les thèmes de la mort et de la violence ont toujours existé, ajoute M. Coulombe, et, pour ce qui est de la publicité subliminale, celle que vous ne voyez pas mais qui agit sur vous, j'affirme qu'elle ne s'est jamais montrée significative dans ses effets."

Selon M. Coulombe, le geste posé

M. Coulombe dit qu'en tant que parent, il considère bien sûr comme nécessaire une forme de contrôle, mais sur le médium et non pas sur les enfants. Cependant, il croit qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter au sujet d'enfants qu'on a su aimer.

"Il faut perfectionner la communication, conclut M. Coulombe. Cela, j'en ai peur remet le système d'éducation en question." Selon lui,

Le Phare aurait eu intérêt à consulter ses élèves, à ouvrir un débat avec et parmi eux, à former des comités de jeunes qui auraient pu faire des enquêtes, formuler des recommandations et ainsi de suite.

Il ajoute: "Les techniciens en récréologie devraient faire approuver leurs projets par des psychologues, lance-t-il, non pas par des directeurs d'écoles."



King wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

Johnny Fabi de la rue du même nom ignore encore s'il demandera au conseil municipal la permission de fermer la rue et de tenir kermesse... mais une chose est certaine, son 50e anniversaire de résident de la même rue ne passera pas inaperçu...

Le capitaine Adrien Beaulieu tiendra dans un proche avenir plus "steak party" dans le but de vider son congélateur et le remplir de truites... c'est ce qu'on entend murmurer auprès des lacs de la région...

Les personnes intéressées à participer aux 12e Banquet des Nations du Service d'Aide aux Néo-Canadiens qui aura lieu le 21 mai prochain pourront se procurer des billets entre 19 et 21 heures ce soir... les centaines de personnes qui participent à l'événement à chaque année peuvent déguster des mets provenant d'une quarantaine de pays...

Le capitaine de pompier Théodore DeGrâce, maintenant à la retraite, est venu saluer ses anciens compagnons de travail cette semaine à la caserne de la rue Marquette... on a toujours qualifié cet homme égal à lui-même de grand soldat du feu...

De l'hiver, Alphonse Leblanc n'aime qu'une chose: l'occasion de pouvoir se servir de sa souffleur à neige... pour éviter la mélancolie des beaux jours, il envisage la possibilité de convertir la souffleur en tondeuse à gazon... au moins, il pourrait entendre le bruit du moteur pour se consoler...



Michel Bonneau, Gerry Manseau et plusieurs autres sont à préparer de façon fébrile la grande soirée "Quart de siècle" de l'Association des pompiers de Sherbrooke... cette activité, parmi la plus populaire chez les sapeurs, se tiendra cette année le 15 mai, à l'hôtel Wellington...

Le procureur Danielle Côté veut tellement apprendre à jouer au golf qu'elle accepterait de porter pendant toute la saison l'équipement de ses consœurs ou de ses confrères s'ils consentaient à lui donner des cours...

L'un des artisans du succès du Salon de l'habitat de l'Estrie a été le notaire Armand Bolduc qui a dirigé les visiteurs avec la précision d'un contrôleur aérien, la délicatesse d'une hôtesse et l'autorité d'un chef de police...

La Quotidienne

8990

Numéro-boni: 379103

C'EST NOUVEAU.... et "PROVISIONS EAST ANGUS...." C'EST PARTI!

C'était l'événement de l'année à East Angus alors que les propriétaires Mailloux et Thibault ont ouvert au public de la région un magasin entièrement rénové, agrandi qui a nécessité des investissements dépassant le demi-million de dollars.

Mgr Raymond Jodoin, pasteur de la paroisse St-Louis de France d'East Angus, "confesse" que son nouveau passe-temps sera d'arpenter les nouvelles allées du super magasin agrandi de Ron et Marina Mailloux et de leur équipier Guy Thibault.

Le maire Roger Couture d'East Angus croit dur comme fer que l'on peut maintenant trouver le plus grand supermarché d'alimentation entre Sherbrooke et Québec... même que certaines gens de Sherbrooke se rendront magasiner dans sa ville.

Guy Lessard, Directeur Général de Proviso Détail, de passage à East Angus à l'occasion de l'ouverture de Provisions East Angus croit que la guerre des prix en épicerie tire à sa fin... cependant dit-il, la guérilla ne fait que commencer.

Les clients de Provisions East Angus qui ont tendance à l'embonpoint devront se surveiller davantage, car le nouveau département de boulangerie pourrait leur faire craquer la ceinture.

(Publi-promotion)

Des policiers à vélo... pas pour demain

SHERBROOKE — "Je n'ai pas le moyen d'affecter en permanence des policiers à bicyclette pour surveiller les cyclistes; je serais forcé de diminuer la qualité du service ailleurs pour me permettre cela."

Invité à commenter une lettre parue dans l'opinion des lecteurs de La Tribune, édition de mercredi le 26 avril 1983, M. Maurice Houle, directeur de la police de Sherbrooke, a affirmé ne pouvoir se permettre un déplacement de personnel pour surveiller plus étroitement les cyclistes.

La lettre, dont les auteurs sont deux membres de l'organisme L'Estrie à bicyclette, soulignait en plusieurs points les avantages d'une escouade de policiers-cyclistes: plus grande prévention auprès des cyclistes, meilleure vérification de l'état des bicyclettes, rapprochement de la population, bon exercice pour les policiers, etc.

M. Houle a toutefois pris la peine d'ajouter qu'il ne disait pas que ça ne pouvait pas être une bonne idée mais que ce n'était pas applicable à Sherbrooke: "Je sais que ça se fait dans certaines villes où il y a des pistes cyclables. Si jamais Sherbrooke possédait de telles pistes, on pourrait songer à ajouter aux autres tâches de l'escouade-motards,

la surveillance des pistes cyclables."

Quant au commentaire voulant que les patrouilleurs en véhicule se trouvent trop loin du cycliste ou manifestent peu d'intérêt devant le comportement des cyclistes, M. Houle a affirmé que c'était là un point sur lequel on pouvait argumenter: "Moi j'estime que les policiers sont sensibilisés à la sécurité à bicyclette et je ne crois pas que le policier en véhicule de patrouille soit trop éloigné pour rappeler un cycliste à l'ordre."

M. Houle a toutefois admis qu'à sa connaissance, depuis la mise en vigueur du code de la sécurité routière, il n'y avait pas eu de billet d'infraction émis à un cycliste ou même à un piéton. Il a dit que l'on en était encore à l'étape de sensibilisation mais que peu à peu, on en viendrait à l'émission de contraventions.

Parmi les activités propres à assurer une plus grande sécurité des cyclistes, M. Houle a mentionné cette collaboration annuelle avec un club social pour promouvoir le sport de la bicyclette et surtout la sécurité dont on doit entourer cette activité de belle saison.

M. Houle a enfin conclu en assurant que les policiers porteraient une plus grande attention aux cyclistes au cours des prochains mois.

Au palais de justice

• Accusé d'avoir travaillé sans permis

SHERBROOKE — Mohammed Salah Fegury a protesté de son innocence hier à une accusation d'avoir occupé un emploi à Sherbrooke entre le 24 avril 1982 et le 27 avril dernier alors qu'il ne détenait pas de permis de travail contrairement aux règlements sur l'immigration.

Il avait été cité devant le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Fegury, âgé de 47 ans, de Sherbrooke, subira son procès le 15 juin.

Il a été remis en liberté à condition de rester dans le district de St-François, de remettre son passeport à la police fédérale et de ne pas aller à l'Auberge des gouverneurs.

Fegury aurait occupé le poste de directeur général à l'Auberge de la rue King ouest.

La poursuite était représentée par Me Christian Labonté tandis que Me Joseph Cassar assiste Fegury.

• Il réopte pour un procès expéditif

SHERBROOKE — Alain Houle a réopté pour un procès expéditif pour répondre d'un vol qualifié de 612 \$ chez un dépanneur de la rue King est et d'utilisation de déguisement, avant de faire face à son enquête en détention hier.

Le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix a fixé sa cause au 4 mai et il restera écroué en attendant.

Le procureur Danielle Côté a par ailleurs abandonné une accusation d'utilisation d'arme à feu contre Houle, âgé de 23 ans et demeurant à Sherbrooke.

On se rappellera que le prévenu avait été arrêté par deux personnes dans les environs du dépanneur et remis à la police.

• Une caisse de filières disparaît

SHERBROOKE — Une caisse contenant 90 filières de faillite est disparue pendant deux heures hier du vieux palais de justice de Sherbrooke.

Elle a été récupérée dans un restaurant du quartier nord par la police qui a appréhendé un jeune homme qui doit être cité devant

le tribunal en marge de cette affaire.

La caisse de documents était empaquetée avec d'autres boîtes à la porte de la salle d'archives au rez-de-chaussée du palais en attendant d'être transférée dans un entrepôt.

LES NOTAIRES VOUS CONSEILLERONT GRATUITEMENT



Profitez de la **SEMAINE DU NOTARIAT**

pour vous renseigner sur:
* l'achat et le financement de votre maison * le règlement d'une succession * votre contrat de mariage * votre testament * la constitution d'une compagnie * etc...

VISITEZ LES KIOSQUES D'INFORMATION:

MAGOG: Galeries Orford de mercredi à samedi, 27 au 30 avril, midi à la fermeture.

SHERBROOKE: Carrefour de l'Estrie, Place Belvédère, Galeries Quatre Saisons, Plaza Rock-Forest, jeudi et vendredi, 28 et 29 avril, de midi à la fermeture

ASBESTOS: Centre d'achat d'Asbestos jeudi et vendredi, 28 et 29 avril de 9h00 à la fermeture

89924

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2N8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité
GASTON GAGNÉ
Directeur du service de tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.



Timide sortie

Même si le soleil a enfin réussi à s'imposer hier, la rivière Magog s'est permis une timide sortie à la hauteur du barrage de Rock-Forest. Malgré tout, aucune menace d'inondation ne pèse sur les riverains.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Modification de règlements

Une vente de garage par an?

SHERBROOKE (LD) - Si les nouvelles modifications proposées au règlement général 2900 sont adoptées par le conseil municipal de Sherbrooke, le propriétaire ou l'occupant d'un logement ne pourra, dorénavant, tenir plus d'une "vente de garage" par année.

De plus, cette vente ne devrait pas dépasser deux jours. Il serait également obligatoire de se procurer un permis au montant de 25 \$.

La réglementation municipale ne contenait aucune précision jusqu'à maintenant à propos du phénomène grandissant des ventes de garage. On propose donc de corriger cette lacune. L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions interviendrait sept jours après leur adoption par le conseil. La prochaine séance du conseil se tiendra le 2 mai.

Le projet de règlement 2900-3 propose aussi d'autres modifications touchant une quinzaine de points d'importance variable.

Enlèvement des déchets

Une modification touche les dispositions sur l'enlèvement des déchets. Il s'agirait principalement de s'assurer que l'endroit où sont situés les contenants des ordures est bien accessible aux éboueurs qui manoeuvrent des chariots. Comme ces chariots sont sur roues, les éboueurs ne peuvent emprunter des marches.

Code d'éthique

Le projet de règlement 2900-3 proposera aussi l'entrée en vigueur du code d'éthique des employés municipaux pour le 1er juillet '83.

Dans la version originale du règlement 2900, on avait inclus

des dispositions à propos d'un code d'éthique. Mais son entrée en vigueur était reportée à plus tard, pour permettre de mener à terme des consultations auprès de groupes d'employés.

Ces consultations ont porté fruit et elles conduiraient à des améliorations substantielles au projet original. Par exemple dans ce projet, on prévoyait un mécanisme compliqué pour analyser les cas de doute de conflit d'intérêt. Dans la nouvelle version, on proposerait de confier cet examen à un comité de trois membres, soit le directeur général, le directeur des ressources humaines et celui du contentieux.

Le but de ce code d'éthique est de raffermir la confiance du public dans l'intégrité de l'administration municipale.

Jeux électroniques: plus tard

Par ailleurs, le projet ne touchera pas la question des salles de jeux électroniques. L'avis de règlement mentionnait, parmi les modifications, "autoriser moyennant un permis, réglementer et même prohiber dans certains cas les jeux de boules, de billard, de pool, de trou-madame, de quilles et de bagatelles, les salles de tir, les jeux électroniques ou les salles de jeux électroniques".

Mais le texte légal ne sera pas prêt finalement. Ce ne serait que partie remise cependant.

Nouvelles coupures dans les hôpitaux

par Lise Ouellette

SHERBROOKE — Pour la troisième année consécutive, le ministère des Affaires sociales (MAS) impose au réseau d'établissements, des compressions budgétaires qui s'élèvent, en Estrie, à 1,443,898 \$. L'année dernière, la facture était de 2,2 millions \$ et, en 1981-82, de 7,2 millions \$. En trois ans, les compressions totalisent par conséquent quelque 10,8 millions \$.

La part du lion, soit 1,2 million \$, incombe aux centres hospitaliers qui se voient en outre prélever un montant supplémentaire de 573,476 \$ aux fins de rajuster la base budgétaire jugée trop basse de quatre hôpitaux de la région.

Selon les directives du ministère, acheminées cette semaine en même temps que les budgets de chacun, les compressions se présentent sous trois formes.

Tout d'abord, une compression dite régionale de 617,000 \$ qui sera répartie entre les hôpitaux selon des modalités à être précisées par ces institutions avec le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS).

Déjà, à son assemblée de mardi soir, le Conseil régional avait invité les centres hospitaliers à chercher les économies au niveau des services administratifs et de soutien plutôt qu'à celui des services directs à la clientèle, comme les urgences.

De plus, le ministère a déjà prélevé, avant l'envoi du budget, une compression fixe qui varie d'un hôpital à l'autre et représente un pour cent du poste budgétaire identifié

- ☐ 1,4 million \$ aux Affaires sociales dont 1,2 million \$ dans les centres hospitaliers
- ☐ 10,8 millions \$ en 3 ans dans la région

"autres dépenses". Au total, c'est 330,000 \$ que le ministère se garde ainsi à titre de marge de manoeuvre.

Enfin, élément nouveau cette année, les hôpitaux verseront une autre tranche de 330,000 \$ au Conseil régional qui pourra l'utiliser à sa discrétion, même en dehors du réseau hospitalier.

En conférence de presse, hier, le directeur général Albert Painchaud a donné comme exemples d'utilisation possible, le développement de nouveaux services, la création d'un nouveau centre local de services communautaires (CLSC), la mise en place de services extra-hospitaliers en psychiatrie prolongée, l'amélioration de ressources déjà existantes.

Interrogé à ce sujet, M. Painchaud a indiqué que les compressions imposées cette année ne devraient placer aucun hôpital dans une situation précaire. Pour sa part, le directeur des programmes de santé, Michel Dubreuil, est d'avis que les mesures d'équilibre budgétaire appliquées au cours des années antérieures permettent aux hôpitaux de la région de se retrouver cette année dans une situation moins périlleuse qu'auparavant.

Alors que certaines régions doi-

vent non seulement absorber les compressions 1983-84 mais également celles qu'elles n'ont pu réaliser l'année dernière, les hôpitaux estriens prennent le départ avec au moins quelque 119,000 \$ d'avance grâce à des mesures comme le regroupement de la pédiatrie et de l'obstétrique.

Selon Albert Painchaud, il est possible pour les établissements d'affronter les compressions par des mesures de rationalisation, sans même parler de regroupement, qui n'aurait pas d'effet direct sur les usagers. Des études sont d'ailleurs déjà amorcées dans des secteurs tels que les achats en commun, l'informatique, les laboratoires, la buanderie, etc.

En ce qui concerne les autres catégories d'établissement, aucune compression n'affectera les centres d'accueil d'hébergement et Promotion-Logement, des établissements jugés moins bien nantis en ressources.

Des compressions minimales si l'on considère les budgets en cause, sont imparties au Centre de services sociaux de l'Estrie (49,000 \$), aux CLSC (26,000 \$) et aux centres d'accueil de réadaptation pour personnes handicapées mentales (7,000 \$).



Albert Painchaud

Les centres d'accueil de réadaptation pour mésadaptés socio-affectifs devront se leur côté, consentir un effort important et qui atteint 80,000 \$. Selon Albert Painchaud, cette compression est significative car ces centres ont déjà connu des plans de redressement sévères et ont transféré des fonds vers les services aux personnes handicapées physiques.

- ☐ L'affaire du vol d'électricité

Le commerçant arrêté

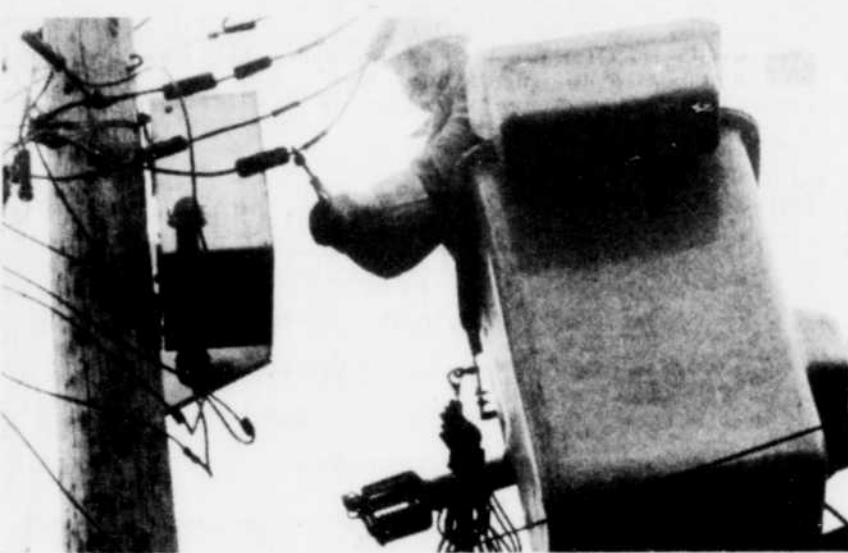


Photo prise lorsque les employés d'Hydro-Sherbrooke ont procédé à la lecture d'un compteur-témoin avant la perquisition policière.

SHERBROOKE — La division des enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke a procédé à l'arrestation d'un commerçant en soirée hier relativement à une affaire de vol d'électricité.

Il y a une semaine jour pour jour, la Police municipale procédait à une perquisition en règle dans les locaux d'un buandier de la rue King ouest.

Le commerçant a passé la nuit en cellule. On connaît l'identité ce matin alors qu'il sera traduit devant un juge de la Cour des sessions de la paix pour y répondre de vol d'électricité à l'endroit d'Hydro-Sherbrooke.

On soupçonne le suspect d'avoir détourné du compteur près de la moitié de l'électricité consommée pour les besoins du commerce depuis une période de six mois.

Un compteur-témoin, installé à quelques mètres du commerce, a permis aux techniciens d'Hydro-Sherbrooke de confirmer des soupçons que l'on entretenait depuis que les comptes d'électricité du commerçant avaient chuté de près de moitié.

Lors de la perquisition, après la vérification du compteur-témoin, les policiers ont saisi des documents de même le panneau sur lequel les compteurs étaient installés.

L'enquête dans cette affaire a été dirigée par le sergent-détective Camille Vachon.

Suggestion du président des cols bleus pour faciliter le départ d'employés

Retraite volontaire: abaisser l'âge

SHERBROOKE (LD) — Le président des cols bleus, M. Guy Tossel, suggère à la Ville de Sherbrooke, qui projette d'établir une réglementation pour faciliter le départ de certains groupes d'employés, d'abaisser de cinq ans l'âge minimum pour une retraite facultative et de couper d'autant le nombre d'années de service exigées.

Selon les dispositions actuelles, un employé municipal peut prendre une retraite facultative à 55 ans, en autant qu'il a complété un minimum de 30 ans de service pour la ville.

M. Tossel suggère donc de ramener l'âge minimum à 50 ans, avec une exigence de 25 années de service. Evidemment, il faudrait

que l'employé puisse bénéficier d'un revenu "raisonnable" pour vivre, même si l'âge minimum est réduit.

Sur le projet de cette nouvelle réglementation municipale, le président des cols bleus tenait hier soir des propos moins agressifs que ceux livrés précédemment sur les ondes d'une station de radio.

Il avait appris depuis que, contrairement aux informations apportées par un journaliste, le projet ne concernait pas exclusivement les cols bleus, mais l'ensemble des employés municipaux. Les cols bleus ont l'impression d'avoir été affectés par des coupures plus souvent qu'à leur tour dans le passé, et cette éventualité qu'ils soient à nouveau les seuls visés avait fait bondir M. Tossel.

Un cadre municipal a aussi précisé à M. Tossel qu'on veut se pencher sur le cas d'employés affectés par un "handicap léger" dont le rendement serait inadéquat.

Le président des cols bleus a par ailleurs plaidé la cause d'employés qui ont donné de nombreuses années de services dans des conditions qui étaient "réellement plus dures" qu'aujourd'hui.

Les opérations sont maintenant très mécanisées, mais cela n'a pas toujours été ainsi. M. Tossel rappelle le cas de puitsards qu'il fallait vider avec des pelles de 15 pieds de longueur.

En somme, il demande à ce que la ville se montre compréhensive, dans sa démarche, envers des employés qui ont travaillé dans des conditions plus difficiles qui auraient eu des effets sur leur santé.

Dans ce cadre-là, le président des cols bleus (membres d'un syndicat affilié au Syndicat canadien de la fonction publique) suggère à la ville de penser d'abord à abaisser l'âge de la retraite.

Dans ce seul groupe d'employés, quelque 50 personnes auraient personnellement retirées depuis un an et demi



Guy Tossel

et n'auraient pas été remplacées. Pour faire contrepoids à certaines critiques de la population vis-à-vis le travail d'employés des travaux publics, M. Tossel souligne que la mécanisation des opérations a affecté la façon de travailler. Dans certains cas, des employés n'ont pas d'autre choix que d'attendre que telle ou telle pièce d'équipement ait terminé. Certains en concluent que des employés se tournent volontairement les pouces.

Le mandat confié à la Société Conseil Mercer Ltée par le conseil porte sur l'élaboration d'un programme ponctuel et sélectif pour favoriser le départ d'employés peu productifs et l'établissement de politiques à long terme dans les cas d'abolition de postes ou de rendement inadéquat.

Le président du syndicat des cols blancs a décliné de commenter cette affaire, avant que l'exécutif de ce syndicat en discute lundi prochain. Cela sera un des items importants à l'ordre du jour de la réunion.

• La troisième fois... de trop!

SHERBROOKE — Comptant un peu trop sur la chance, ignorant peut-être la loi de la moyenne, une femme a été arrêtée et conduite au quartier général, hier, pour triple vol à l'étalage.

Le troisième délit perpétré cette fois-là au magasin Eaton était de

trop. Elle y avait piqué une paire de ciseaux et un livre pour un montant d'une trentaine de dollars.

Plus tôt chez Pascal, elle avait raflé pour 2,55 \$ de graines de tournesol. Enfin, dans le centre-ville, au Bon Marché, elle avait volé une paire de jeans.

Une brochette d'accusés

SHERBROOKE — André Goulet, 25 ans, a été référé devant un jury le 6 septembre pour répondre de six chefs de cambriolages d'une valeur totale de 8,092 \$ et d'un chef d'effraction dans des résidences au printemps 1982.

Il avait subi son enquête préliminaire hier devant le magistrat Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Mario Giroux, âgé de 18 ans, de Lennoxville, subira son procès expéditif le 10 juin sur deux

chefs de vols par effraction d'une valeur de 2,310 \$ et un troisième d'effraction au printemps.

Les frères Marcel et Daniel Therrien, de Sherbrooke, ont été référés au terme des assises d'automne pour répondre du recel d'appareils électrophoniques d'une valeur de 1,264 \$.

Enfin, l'enquête en détention de Alain Houle, âgé de 23 ans, de Sherbrooke, a été reportée en matinée. Il est soupçonné d'un vol à main armée chez un dépanneur de la rue King est.

Enquête reportée en août

SHERBROOKE — Le magistrat Mark Dubé a reporté au 17 août l'enquête préliminaire de Gaston Lacroix et Robert Guimond qui sont inculpés de complot et d'une fraude de 261,000 \$.

Cette décision a été prise parce que Lacroix, âgé de 62 ans, de

Granby, est hospitalisé. Guimond, 37 ans, de St-André-Avelin, s'était cependant présenté devant le tribunal hier.

Ces accusations font suite à des transactions immobilières à l'été 1980 à Sherbrooke alors qu'un immeuble aurait été vendu deux fois.

Faits divers

• Du camion volé... à 11 effractions

SHERBROOKE — Pour la deuxième fois en 24 heures, les agents René Rancourt et François Phaneuf de la SQ (Sherbrooke) interceptaient les occupants d'un véhicule volé.

La vérification des deux patrouilleurs s'est faite cette fois dans la nuit de mardi à mercredi, sur le rang 11 de Stoke.

Un majeur et deux mineurs prenaient place dans un camion, propriété de E.T. Terrazzo, de la rue Lavergne; le camion avait été volé quelques instants plus tôt, à Sherbrooke.

Cette arrestation et le dépôt du triple colis au quartier général de la rue Marquette ont permis aux détectives Roger Surprenant et Jean-Pierre Allaire de la division

des enquêtes criminelles de la Police municipale d'éclaircir ce vol de camion, un vol avec effraction chez E.T. Terrazzo (on avait défoncé à cet endroit entre autres intentions pour prendre les clés du camion), un méfait au commerce voisin de même qu'une série de 11 vols avec effraction perpétrés rue Alexandre de même que dans le secteur King et 7e avenue.

Les 11 vols avec effraction seraient le fruit du labeur des deux mineurs qui sont référés au tribunal de la Jeunesse. Les mauvais coups du majeur, âgé de 18 ans, se limiteraient aux incidents de la nuit de mardi à mercredi; le suspect comparaitra en Cour des sessions de la paix.

• Des flâneurs-voleurs

SHERBROOKE — L'appel d'un citoyen signalant la présence de flâneurs dans une cour arrière, 4e avenue, un peu avant minuit mardi, y a conduit deux patrouilleurs.

Les policiers devaient y rencontrer deux adolescents de 15 ans qui ne pouvaient raisonnablement expliquer leur présence à cet endroit.

Des doutes ont amené la police à effectuer des vérifications plus poussées. C'est ainsi qu'elle a ap-

pris que le duo avait déjà à son actif pas moins d'une dizaine de vols avec effraction, tous perpétrés dans le quartier est de la ville.

Le détective Gérard Leblanc, des enquêtes criminelles, a été chargé de compléter l'enquête qui l'a gardé debout pour une bonne partie de la nuit.

Les jeunes ont été référés à un représentant du directeur de la protection de la Jeunesse.

la tribune — le régional

L'usine Starobe lancée d'ici 3 mois?

ROCK-ISLAND (FG) — Si les discussions que tiendront la semaine prochaine les principaux intervenants impliqués dans le dossier de l'usine Starobe donnent les résultats escomptés, alors ce projet industriel pourrait être lancé d'ici deux à trois mois.

C'est du moins ce qu'espère vivement l'un des premiers responsables de cette initiative, M. Ronald Winter, de Beebe, alors qu'il informait La Tribune à l'effet que l'étude de faisabilité et de rentabilité réalisée par le gouvernement fédéral et qui sera soumise le 6 mai, à Montréal, se veut "très positive".

Cependant, le dépôt de ce document, qui a été complété après quatre mois d'attente, se fera en privé.

On n'envisage aucunement pour l'instant rendre publique l'étude; ce que déplore M. Winter. "Je souhaite qu'après la rencontre du vendredi 6 mai, il se fasse une présentation publique de l'étude dans la région des Villes frontalières", a-t-il émis.

Tout en se montrant prudent, donc, M. Winter n'a cependant pas

"Très positive"

hésité un instant à déclarer vivement que l'étude est "très positive... c'est certain que le projet est viable. Les fonctionnaires qui étudient le dossier trouvent le projet formidable. Sans oublier que nous avons ici la main d'œuvre qualifiée pour ce genre de travail. Mais la grande question, c'est celle du financement. Et c'est pourquoi il y aura des discussions le 6 mai entre les actionnaires impliqués dans le projet et des représentants des gouvernements fédéral et provincial. J'ignore le délai qui pourra s'écouler entre cette rencontre et le moment où une décision sera prise. Ce sera peut-être 60 ou 90 jours. Pas plus j'espère".

Le directeur général de Starobe, dont le projet consiste à implanter une usine produisant des outils de

précision (d'un type semblable à Butterfield qui a déménagé en Ontario), dans les locaux d'une ancienne école de Beebe, n'a pas indiqué les sommes qui seraient requises pour réaliser le projet, mais a fait valoir qu'elles sont importantes. Ici aussi, comme à Asbestos, le milieu s'est pris en main et à la suite d'une invitation faite en ce sens auprès des citoyens de la région, 60.000 \$ ont pu être accumulés. M. Winter se dit confiant que la caisse pourrait être grossie si une démarche formelle et vigoureuse était entreprise en ce sens.

Rappelons que, sans être une aussi importante source d'emploi que Butterfield, qui fournissait du travail à 200 personnes, l'usine Starobe, si elle voit le jour, embaucherait une cinquantaine de personnes.

Pétition de 5,000 noms pour la réfection de la route 116

RICHMOND — A la suite d'une pétition de quelque 5.000 noms déposée dernièrement, voilà qu'environ 150 lettres d'appui en provenance d'organismes du comté de Richmond viennent d'être remises par le député Yvon Vallières sur la table du ministre québécois des Transports, afin que la réfection de la route 116 soit entreprise, entre Richmond et Danville.

Le député de Richmond est de nouveau revenu sur la question, hier, à l'Assemblée nationale, en exprimant cette fois le mécontentement d'une foule d'organismes de cette circonscription. Au nombre

des appuis, plusieurs proviennent de conseils municipaux, de la Chambre de commerce Richmond-Melbourne, du Cercle des affaires d'Asbestos, de la Commission scolaire de l'Asbesterie et des centres locaux de services communautaires des régions d'Asbestos et Richmond notamment.

"Le ministre des Transports devra un jour ou l'autre tenir compte des revendications de la population qui, unanimement, réclame que ce ministère entreprenne immédiatement la reconstruction de la route 116", a particulièrement exprimé M. Yvon Vallières.



Feu d'herbe

Le beau temps, surtout le soleil torride de fin avril et début mai aidé par des enfants qui s'amusaient avec des allumettes, est multiplicateur de feu d'herbe. Hier, cinq pompiers sous la direction du lieutenant Benoit Dubois ont eu à combattre le premier vrai feu d'herbe de la présente saison dans un champ, à l'extrémité du Chemin Plante, à Fleurimont. Les opérations ont duré de 14h13 à 15h24: trois acres ont été noircies pendant que les pompiers vidaient le contenu de pompes rotatives et jouaient du balai sur les flammes.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

On fait route ensemble

FINANCEMENT au taux de **10,9%** sur Citation et nombreux autres modèles pour un temps limité.

AVEC **P.L.C. CHEVROLET - OLDSMOBILE, EAST ANGUS**

Plusieurs modèles en inventaire

CITATION PJ
2 portes, arrière ouvrant, sièges en tissu, 2.5 litres, 4 cylindres, transm. 4 vitesses manuelle, pneus radiaux, phares halogènes.
\$7,386⁴⁰

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi de 8h a.m. à 9h p.m.;
vendredi de 8h a.m. à 5h p.m.
Nos prix et notre service font notre réputation.

P.L.C. CHEVROLET OLDSMOBILE
John Coulombe, président

EAST ANGUS - 832-2494

Municipalités en bref

• Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC — La ville de Lac-Mégantic se joint à l'Union des municipalités du Québec, organisme regroupant toutes les villes du Québec dont le rôle est la revendication des droits des municipalités. La cotisation pour l'année en cours est de 800 \$.

Le conseil municipal permet à la Société québécoise d'assainissement des eaux de lancer un appel d'offres pour la construction d'une usine d'épuration des eaux usées. Les plans et devis étant prêts, la ville estime pouvoir réduire le coût de sa construction en lançant le plus tôt possible un appel d'offres.

• Valcourt

VALCOURT — Le service de loisirs de Valcourt est conscient que l'activité communautaire repose essentiellement sur le bénévolat. Ainsi il désire souligner le travail des bénévoles lors d'une soirée sociale qui se tiendra le vendredi 20 mai à compter de 20 heures à la salle municipale. Lors de cette soirée, le service remettra une plaque-souvenir par association. Le nom de ce bénévole sera tiré au sort parmi les autres.

Pour s'inscrire et pour se renseigner quant aux règlements de la compétition, il faut s'adresser à Réjean Couture ou à Alain Boucher.

— O —

Raymond Favreau, le grand chevalier du conseil 3207 des Chevaliers de Colomb de la région de Valcourt tient à rappeler qu'on organise le 18 juin une croisière d'une journée à bord du Jacques Cartier qui ira de Trois-Rivières à Sorel. Le coût du billet est de 23 \$ par personne et est disponible chez M. Guy Bisson de Lawrenceville ou chez M. Raymond Favreau de Racine.

Les MRC en bref

• Du Granit

L'Équipe du développement régional du transport adapté se réunit de la participation des municipalités de la MRC du Granit. Depuis le 1er avril, les personnes handicapées physiques des municipalités de Frontenac, Piopolis, Notre-Dame des Bois, Milan, et Saint-Sébastien se prévalent de ce service.

A compter du 1er juin, d'autres pourront en bénéficier: Nantes, Ste-Cécile et Woburn. La clientèle visée par l'équipe du développement régional du transport adapté est surtout celle des personnes handicapées, mais dans plusieurs municipalités, les personnes âgées y auront également droit.

• Haut-St-François

La Radio communautaire de l'Estrie (RCE) a reçu l'appui de la MRC afin de renouveler sa licence devant le Conseil de la radio, de la télévision et des communications (CRTC) et le ministère des Communications du Québec.

La RCE désire obtenir des subventions afin d'agrandir son cercle de diffusion. Elle diffuse actuellement à Sherbrooke, par l'intermédiaire du câble. Son objectif est d'étendre en région à l'automne 1983 et à travers toute l'Estrie au printemps 1984.

• Memphrémagog

Le comité chargé du développement économique se réunira au début du mois de mai afin d'étudier la recommandation du colloque d'orientation tenue au début d'avril, de créer un commissariat industriel régional. La ville de Magog qui possède déjà un commissariat industriel devra fournir un avis primordial dans ce dossier qui ne semble pas des plus urgents pour elle.

venu à une entente avec des organismes fédéraux pour créer trois emplois temporaires d'été pour étudiants, d'une durée de 16 semaines. Les étudiants auront pour tâche de dresser un répertoire socio-économique et un inventaire exhaustif commercial et industriel de la MRC. Il ne reste qu'à trouver un local doté d'un téléphone pour le mettre à la disposition des étudiants.

Une résolution a été adoptée demandant à ce que 8 municipalités de la MRC incluses dans la région administrative No 6, soient rattachées à la région No 5, ceci pour éviter des chevauchements administratifs et des problèmes de division. Il est également demandé au Ministère des affaires municipales d'être le porte-parole de la MRC dans ce dossier.

La MRC a soutenu une résolution du maire d'Eastman demandant qu'un accès direct au Parc Orford soit construit en prolongeant la route 245 à la sortie 106 de l'Autoroute des Cantons de l'Est.

Ce nouvel accès éviterait un détour de plus de 20 km aux personnes venant de l'ouest se dirigeant vers le parc.

La MRC a voté une résolution d'appui à la Chambre de commerce de Mansonville dans la demande de subvention placée par cet organisme pour implanter un bureau d'information touristique dans cette région qui en est privée, de même que la réalisation de documents audio-visuels pour aider les musées et les autres richesses touristiques à être mieux connus.

Le comité des pistes cyclables et de ski de fond sur l'emprise du gazoduc Montréal-Sherbrooke, avait fait parvenir une lettre à la compagnie Gaz Interité demandant la permission d'utiliser cette emprise. Des copies de la même lettre avaient été envoyées aux Ministres, députés et aux associations de la région qui ont répondu en grand nombre à l'invitation de la MRC en communiquant avec Gaz Interité pour appuyer le projet. En conséquence, la compagnie demande à la MRC d'entreprendre des démarches prouvant l'appui de la population à ce projet.

LES BRASSERIES
FLEURIMONT
566-4844

FLEURIMONT
ROCK FOREST
564-1446

VOUS PROPOSENT POUR

AVRIL et MAI

- Coquille St-Jacques Cuisse de grenouille \$4⁹⁵
- Coquille St-Jacques Mini-brochette filet mignon \$5⁹⁵
- Coquille St-Jacques Mini-brochette pétoncles \$5⁹⁵
- Coquille St-Jacques Mini-brochette crevettes \$6⁹⁵
- Coquille St-Jacques et langoustines \$7⁹⁵

MIDI ET SOIR DU LUNDI AU VENDREDI

LE CHOIX DES CONNAISSEURS.

NOS SPECIALITES BOEUF ET FRUITS DE MER.

'Éternité'



Il est difficile d'exprimer toute une vie ensemble en quelques mots. Mappins a su capter ces sentiments avec des diamants. La bague moderne de gage d'amour éternel comprend onze diamants sertis dans une bande sur anneau en or 14 K, à 700 \$. Notre anneau trinitaire, plus traditionnel, en or 14 K, comprend trois diamants à 575 \$. Chez Mappins, une vie ensemble mérite bien de s'exprimer de façon valable.

Agendus pour montrer les détails.

Mappins
JOAILLIERS

Le magasin du bon goût.
Carrefour de l'Estrie — 562-1583

SUPER Liquidation

OUVERT A L'ANNÉE

COMPTON ROUTE 147 SUD

J.A.P.

Stationnement pour plus de 75 voitures.

ROUTE 147 SUD-COMPTON

DE MEUBLES et ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

Du 25 avril jusqu'au samedi 30 avril à 5h p.m.

A liquider à \$189 A liquider à \$129 A liquider à \$159

Fauteuils décoratifs avec légères imperfections.

ENSEMBLE DE MATELAS \$99

directement du camion-remorque

A partir de

FUTURS COUPLES!

AMEUBLEMENT 3 PIÈCES comprenant:

- mobilier de chambre à mcx
- mobilier de salon, sectionnel 5 mcx
- mobilier de cuisine, 5 mcx

Valeur globale de \$2859.

A seulement **\$1795**

CHAISE BERCANTE

sur roulement à billes

\$63

D'énormes camions-remorques sur place

DU CHOIX

tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de notre immense grange blanche.

SURPLUS D'INVENTAIRE DES MANUFACTURIERS

MEUBLES J.A.P. INC.

(819) 835-5607

□ Récupération des surplus budgétaires par le MEQ

'Je ne suis pas d'accord avec la formule'

— Carmen Juneau

SHERBROOKE — "Ce n'est pas correct! Je ne suis pas d'accord avec la formule, car elle risque de décourager les commissions scolaires ou encore de les encourager à la dépense"

Tel est le point de vue de Mme Carmen Juneau, députée de Johnson et présidente du caucus des députés péquistes de l'Estrie.

au sujet du projet du ministère de l'Éducation de récupérer 75 pour cent des surplus de 1981-1982 des commissions scolaires.

Mme Juneau avance que, si la saine gestion d'une commission scolaire lui procure des surplus, elle devrait conséquemment lui profiter aussi dans le sens que la commission scolaire concernée doit pouvoir réaffecter ces surplus selon ses besoins locaux.

À l'agenda

Carmen Juneau croit que le ministre de l'Éducation devrait administrer son budget selon la formule habituelle, c'est-à-dire en estimant dans quelle mesure il peut subventionner les commissions scolaires, quitte à

réduire par exemple de 3 pour cent ses subventions, mais, selon elle, il ne devrait pas intervenir dans l'administration des gouvernements locaux.

La députée du comté de Johnson dit qu'elle a rencontré l'adjoint parlementaire de M. Camille Laurin, M. Michel Leduc, à ce sujet

et elle disait hier matin qu'un caucus se tiendrait à 6 heures hier soir et que le sujet se trouvait à l'agenda.

"Nous en discuterons avec M. Laurin", dit-elle, tout en notant toutefois qu'elle ne peut présumer de ce qui ressortira de cette rencontre.

Mme Juneau révèle qu'une grande partie de la députation disap-

prouve le projet de récupération du ministère de l'Éducation et que plusieurs de ses collègues se penchent sur la question.

Dans un premier temps, Carmen Juneau dit avoir été sensibilisée à la question par la présidente de la Commission scolaire Morin, Mme Colette Cus-teau, qu'elle a rencontrée au début de la semaine.



Égoûts sanitaires au canton d'Orford

Un projet évalué à 1.3 million \$

ORFORD — La municipalité du canton d'Orford envisage amorcer à la fin de l'été des travaux d'installation d'une conduite souterraine d'égoûts

sanitaires dont l'investissement pourrait se chiffrer à environ 1.3 million \$.

"Il est bien difficile de déterminer le coût précis, car les études et les analyses de sol se font actuellement. On devrait en connaître les résultats à la fin de mai ou au début de juin", a expliqué hier le maire de l'endroit,

M. Jean Dion, en évaluant que cette mise en chantier pourrait se solder par une dépense d'environ 1.3 million \$.

Le projet, s'il se réalise, permettrait de recueillir les eaux usées en provenance des quelque 375 résidences situées dans le secteur de Cherry River (Cherbourg, Montagnac, Estrimont) et du long de la route 141, depuis le complexe domiciliaire Estimont jusqu'à l'entrée du parc provincial du mont Orford. Ces eaux usées se-

raient éventuellement traitées par une mini-usine d'épuration.

Bien que la situation

financière de la municipalité du canton d'Orford soit excellente, disposant même de

surplus, les résidents devront s'attendre à payer une taxe spéciale pour ces travaux.

Réalisez votre rêve dès maintenant!



Concessionnaire des embarcations

— "Princecraft"
— "Peterborough"

VENTE - SERVICE - PIÈCES
Réparation de moteurs hors-bord de toutes marques.

MERCUY
HORS-BORD
UNE COMPAGNIE BRUNSWICK

GAETAN BRIERE

ST-GERARD (Rue Brière) (819) 877-2254



Richmond: pas de risque d'inondation

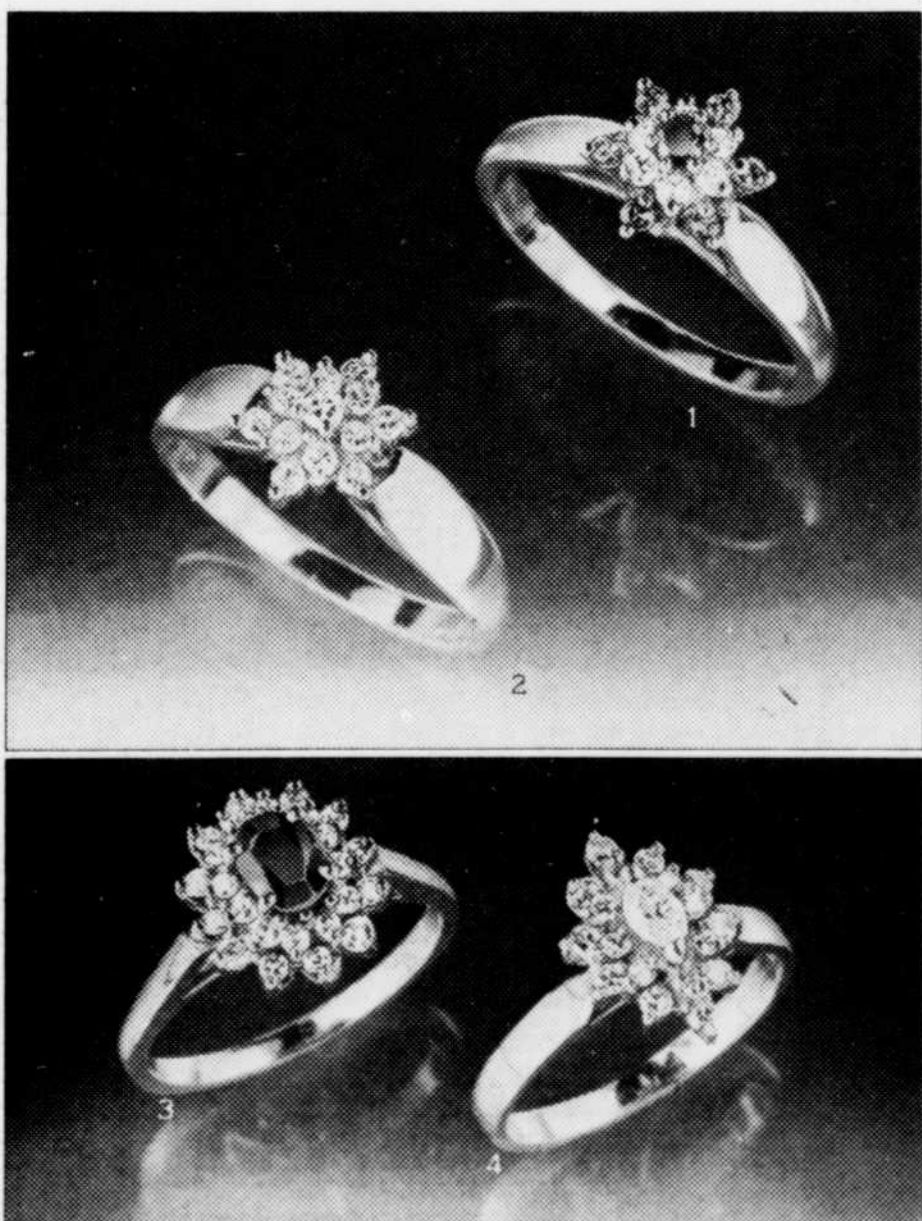
RICHMOND — Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région en début de semaine n'ont pas provoqué d'inondation, mais malgré tout, les citoyens de Richmond ont observé la hausse du niveau d'eau avec une certaine inquiétude.

Dans la soirée de mardi, il semblerait que le niveau d'eau de la rivière St-François ait monté d'un pied en moins d'une heure et demie. De plus, le niveau aurait grimpé à un pied de ce que l'on pourrait appeler le seuil critique.

Hier, avec la venue du soleil, le niveau de la rivière St-François s'est stabilisé, si bien que toutes les craintes d'une autre inondation sont, du moins pour l'instant, dissipées.

POUR MAMAN, UNE BAGUE VAUT MIEUX QU'UN SIMPLE COUP DE FIL!

LA FÊTE DES MÈRES LE 8 MAI.



Cette année, votre mère mérite bien un cadeau spécial pour le jour en son honneur! Les Bijoutiers Peoples ont un choix de superbes bagues à diamants dans toute une gamme de prix. Ce sont toutes des valeurs traditionnelles Peoples pour choyer celle qui vous a tant choyé. On ne saurait trouver une expression plus tendre de vos sentiments.

1) Bague à noeud de diamants et rubis pour dame. De jolis rubis et diamants dans une monture en or 10K. Offerte aussi avec des saphirs et des diamants. Une exclusivité Peoples.

295 \$

2) Bague à noeud étoilé de diamants pour dame. Treize diamants étincelants dans une monture en or 10K.

395 \$

3) Bague à noeud de diamants et un saphir pour dame. Un saphir ovale bleu foncé entouré de 24 diamants dans une monture en or 14K. Offerte aussi avec un rubis au centre.

695 \$

4) Bague à noeud marquise de diamants pour dame. Style exclusif à Peoples. 18 diamants entourent un diamant exquis au centre. Monture en or 14K.

795 \$

LE SWEETSTAKE DU
PRINTEMPS
PEOPLES
GAGNEZ
2500 \$
DE RABAITS À DIAMANTS ET EN OR

DEMANDEZ VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION À UN ACHAT NECESSAIRE. LE CONCOURS PREND FIN LE 30 JUIN 1983.

BAGUES AGRANDIES POUR MONTRER LES DÉTAILS.

Peoples
Des gens dignes de confiance.

CARREFOUR DE L'ESTRIE - SHERBROOKE - 562-2689

RADIAL ACIER TOUTES-SAISONS

UN PRIX IMBATTABLE

pour ce pneu aux caractéristiques exceptionnelles:

RADIAL ACIER TOUTES-SAISONS

Le tout nouveau radial acier toutes-saisons Gulf vous permettra de rouler en toute sécurité, en tout confort, par tous les temps, tout au long de l'année.

COTE DE RENDEMENT DE 80 000 KILOMÈTRES

La cote de rendement du radial acier toutes-saisons Gulf a été établie à 80 000 km après des études très poussées. Le radial acier toutes-saisons Gulf est d'une exceptionnelle durabilité.

GARANTIE CONTRE LES RISQUES ROUTIERS

Le radial acier toutes-saisons Gulf est protégé par une garantie complète contre les risques routiers. Parlez-en au détaillant Gulf.

L'OFFRE SE TERMINE LE 31 MAI 1983: PROFITEZ-EN TOUT DE SUITE

Si, d'ici au 31 mai 1983, vous nous démontrez que vous pouvez acheter à prix inférieur un pneu comparable en tous points au radial acier toutes-saisons Gulf, nous vous vendrons notre pneu 1 \$ de moins que ce pneu. Informez-vous chez les détaillants Gulf participants.



Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'usager inscrit Gulf Canada Limitée.



Ça, c'est de la performance!

Cadeaux Vive les mariés



GRACIEUSEMENT DE

la tribune



LIRE attentivement tous les règlements afin que la personne inscrite soit éligible au cadeau:

"VIVE LES MARIÉS"

Si vous connaissez une future mariée, ou projetez vous marier vous-même, complétez ce coupon et postez-le aussitôt que possible à l'adresse indiquée.

Voici en quoi consiste l'offre:

- * Au-delà de 20 produits (grand format) reconnus.
- * Des coupons rabais d'une valeur de plus de \$8.00.
- * Plusieurs livres de recettes de cuisine et de conseils à la ménagère, en provenance de compagnies reconnues.
- * Livraison gratuite de La Tribune, pendant deux semaines.
- * Valeur globale de plus de \$25.00!

Il n'y a absolument rien à acheter et cela ne vous engage en rien du tout! Tous les coupons doivent parvenir à l'adresse indiquée avant la date du mariage. L'offre n'est valable que pour les futures mariées qui éliront résidence après leur mariage au Québec, dans les comtés indiqués dans cette page: UNE LOCALITE OU LA TRIBUNE EST LIVREE A DOMICILE PAR CAMELOT. Le cadeau "Vive Les Mariés" est un hommage de La Tribune. Un seul cadeau par future mariée. Plusieurs milliers de futures mariées ont déjà reçu l'ensemble cadeaux de La Tribune. Voici la liste des comtés provinciaux dans lesquels nous faisons la livraison de La Tribune:

ARTHABASKA, DRUMMOND, FRONTENAC, MEGANTIC, COMPTON, ORFORD, RICHMOND, ST-FRANCOIS, SHERBROOKE.

Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité.

la tribune

"VIVE LES MARIÉS"
 Casier Postal 1100
 Sherbrooke, Qué.
 J1H 5L4

(Veuillez écrire en lettres moulées)

Nom de la fiancée _____

Prénom _____ Nom de famille _____

Nom du fiancé _____

Prénom _____ Nom de famille _____

Adresse actuelle de la fiancée _____

No. _____ Rue _____ App. _____

Ville ou village _____ Province _____ Code postal _____ No de téléphone _____

Date du mariage _____

Jour _____ Mois _____ Année _____

Adresse après le mariage (si connue) _____

Cochez si vous êtes: Fiancée ☐ Mère ☐ Parent(e) ☐ Ami(e) ☐

Votre nom _____

Votre adresse _____

No. _____ Rue _____ App. _____

Ville ou village _____ Code postal _____ No de téléphone _____

la tribune — l'amiante, le centre du québec, les bois francs

□ Le programme d'assainissement des eaux à Drummondville

1ère phase: signature imminente

par Gérard Prince

■ **DRUMMONDVILLE** — Avec la signature imminente de la première phase de l'assainissement de ses eaux, le processus sera enclenché à Drummondville pour la réalisation d'un programme qui devrait durer huit ans et nécessiter des investissements de l'ordre de 30 millions \$.

La ville vient de mandater ses porte-parole pour signer avec le ministère de l'Environnement les documents nécessaires à la réalisation de la première des trois phases.

Cette convention comprend trois volets: le premier consiste en une étude du réseau d'égouts qui devrait durer deux ans et demi et exiger des déboursés de près d'un mil-

lion \$. Le deuxième volet traitera de la réhabilitation du réseau, devrait coûter environ 1,4 million \$ et sera subventionné aux deux tiers; il devrait se réaliser en 30 mois. Le troisième volet comprendra la construction d'un égout intercepteur le long de la Rivière Noire, ce qui devrait coûter environ 2,2 millions \$, subventionné aux deux tiers et nécessiter 18 mois de travaux.

Présentement, pour ces travaux, la part de Drummondville est estimée, en enlevant les subventions, à environ 1,2 million \$.

Quant aux deux autres phases, elles comprennent la construction d'un gros intercepteur depuis la rue Poirier jusqu'à la rivière Noire le long de la St-François et finalement la construction de l'usine régionale d'épuration.

Demi-succès

Par ailleurs, une rencontre au sommet de tous les intervenants sur l'assainissement de la St-Fran-

çois, tenue mardi soir à Drummondville, s'est avérée un demi-succès. Succès parce que le dossier a progressé grâce à la présence de trois représentants du Ministère de l'environnement, Mlle Louise Raymond, le Dr Lavallée et M. Jean-Claude Dery; de M. Robert Savoie du Comité d'assainissement de la St-François; des conseillers et fonctionnaires municipaux de Drummondville et d'un représentant de l'usine Kruger de Bromptonville.

Échec parce que les porte-parole des usines Domtar d'East-Angus et de Windsor brillaient par leur absence. Dans une lettre, chacun

avait justifié son absence, celle de Windsor par une étude sur le redressement de la situation et sur les investissements futurs, l'autre par la poursuite des discussions avec le gouvernement.

A l'issue de la rencontre, un consensus s'est dégagé: les autorités

de Drummondville envisagent de demander une rencontre formelle avec le ministre de l'Environnement et de réclamer une rencontre avec les hauts dirigeants de Domtar pour connaître les intentions futures de cette industrie à propos de la pollution de la St-François.

L'usine de filtration ne sera pas agrandie à St-Nicéphore

DRUMMONDVILLE (RJ) — A l'instar des municipalités de Grantham-Ouest et des Cantons Unis Wendover & Simpson, les contribuables de St-Nicéphore ont refusé d'accorder à leur conseil municipal le droit de contracter des règlements d'emprunt totalisant près de 1,5 millions \$ pour l'agrandissement de l'usine de filtration et la construction du collecteur Mercure.

Lors d'une assemblée d'information assez mouvementée, comme l'a souligné le maire M. Roger Traversy, les dissidents à ces projets ont recueilli 172 signatures, soit 49 de plus que l'exigeait la loi. La te-

nue d'un référendum n'a toutefois pas été demandée.

M. Traversy a commenté ce résultat en disant que les contribuables n'ont finalement pas reçu toutes les informations nécessaires sur ces dossiers, ajoutant que les membres du conseil ont eu peine à prendre la parole tellement l'atmosphère était lourde.

Le maire de St-Nicéphore a enfin révélé que le conseil se réunira à nouveau demain pour étudier plus à fond ces dossiers et qu'une nouvelle assemblée d'information sera convoquée sous peu.

□ En quête d'un 4e titre de Village fleuri du Québec

Warwick aménagera un parc de verdure

WARWICK (DG) — Gagnant à trois reprises du concours Village fleuri du Québec, Warwick a décidé de mettre toutes les chances de son côté en vue de répéter l'exploit une quatrième fois cette été.

A cet effet, le conseil a décidé d'aménager un parc de verdure à l'entrée de la ville non loin de la 116.

Le secrétaire trésorier de la municipalité, M. Hamel a révélé à la Tribune hier que le parc de 6 acres et trois quarts sera aménagé avec l'aide de personnes bénévoles. La plantation des différentes essences débutera au cours des prochains jours et l'aménagement devrait être terminé dans trois ans.

Le conseil, de préciser M. Hamel

avait acquis ce terrain d'un particulier et de la Commission scolaire de Warwick dans le but de construire des logis à prix modique. Une quarantaine de logements ont été construits et le reste du terrain est demeuré vacant. Le besoin de logements à prix modique ne se fait plus sentir. C'est pourquoi le conseil a décidé de changer la vocation du terrain et de transformer la balance du site en parc de verdure.

Le parc sera entièrement consa-

cré à l'aménagement paysager. Il sera bordé par une sentier pour le jogging, la marche ou encore pour la bicyclette, de préciser M. Hamel. La piste sera bordée par quelque 200 érables qui seront plantés par des bénévoles au cours des prochaines semaines. Du gazon sera également ensemencé.

Selon le secrétaire, l'aménagement de ce nouveau parc devrait aider Warwick à décrocher un quatrième titre. Depuis que le conseil inscrit la municipalité à ce concours il a distribué pas moins de 1,000 arbres pour permettre à ses citoyens d'améliorer leur propriété.

Cette année Warwick craignait d'être exclu du concours à cause de ses trois victoires. Toutefois, il y a 15 jours le ministre Garon a certifié que la candidature du village de Warwick au titre de Village fleuri du Québec ne serait pas écartée en 1983.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a donné cette assurance au maire de Warwick alors qu'il était de passage dans les Bois-Francs pour annoncer que la remise des prix du concours Villes et Villages fleuris aurait lieu à Warwick, le 27 août prochain.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



COURS D'ETE 1983

BISHOP'S

Bishop's est une université de prédominance anglaise, agréablement sise sur une étendue de 500 acres de terre à Lennoxville, à 3 milles de Sherbrooke (par l'autobus 2 ouest).

Ses cours d'été comprennent deux sessions de soir de 6 semaines débutant le 2 mai, et se terminant le 30 juillet. Les cours sont offerts deux soirs par semaine, de 19h00 à 21h45.

Sujets des cours offerts:

Administration	Français	Philosophie
Anglais	Histoire	Religion
Beaux-arts	Mathématiques	Sciences informatiques
Economique	Musique	Sciences politiques
Education	Psychologie	Sociologie

(La plupart des cours sont donnés en anglais)

APPELEZ-NOUS AUJOURD'HUI!!

Pour de plus amples renseignements:

Mme H.B. Taylor, coordonnatrice
Bureau de l'éducation permanente
BISHOP'S UNIVERSITY,
Lennoxville, Québec, J1M 1Z7 (819) 569-9551 ou 569-7878



COURS D'ANGLAIS ÉTÉ 1983

DESCRIPTION

Le cours - Anglais langue seconde - est destiné aux étudiants dont la langue maternelle est autre que l'anglais. Le but de la session est de faciliter la communication des participants en anglais. L'objectif principal du cours est d'améliorer la compréhension et l'expression orale.

Suivant un examen écrit au premier cours, les étudiants seront divisés en groupes selon leur niveau de connaissance de la langue, soit le niveau débutant, intermédiaire ou avancé.

Pour encourager la discussion et l'attention personnelle entre les étudiants et le professeur, le nombre d'inscriptions dans chaque section est strictement limité.

La conversation en classe remplace les exercices de laboratoire de langues.

HORAIRES

Mai/juin/juillet 1983

Deux sessions, du 2 mai au 30 juillet. Deux soirs par semaine (lundi et mercredi soirs, ou mardi et jeudi soirs) de 19h00 à 21h45, à l'édifice Nicoli de l'Université Bishop's. Le total des heures est environ 72.

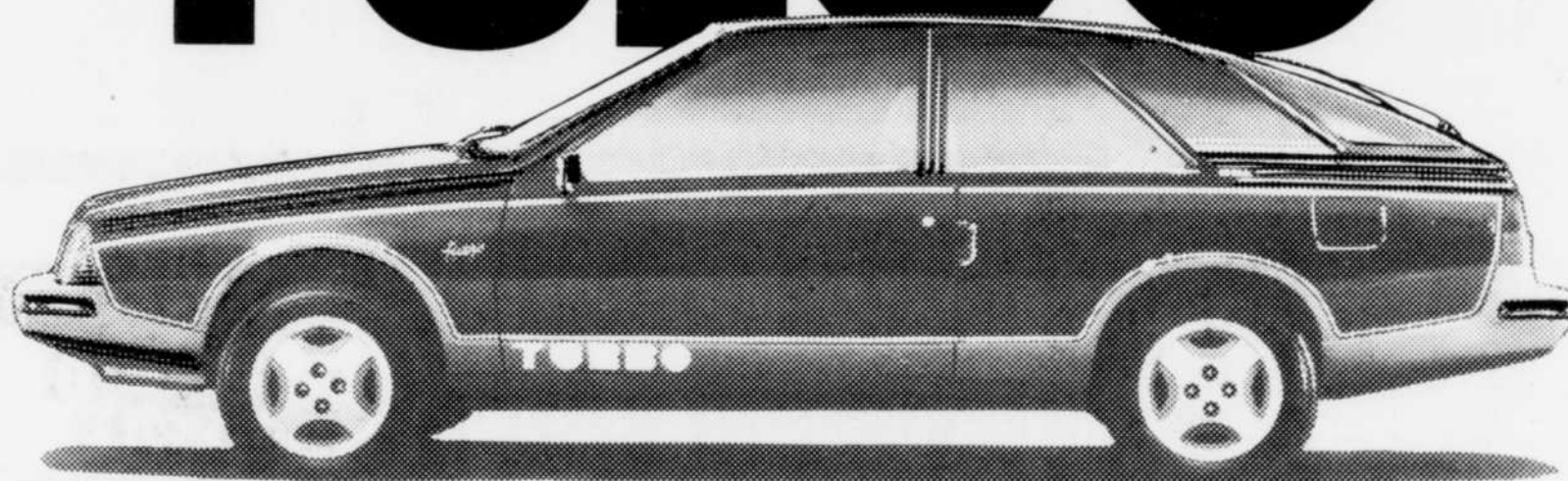
FRAIS D'INSCRIPTION

1. \$15.00 pour la demande d'admission pour les nouveaux étudiants, (non remboursable);
2. \$65.00 pour les frais de scolarité pour chaque cours d'anglais: (\$435 pour les étudiants étrangers au pays.)
3. \$2.00 pour l'Association des étudiants à temps partiel.

Pour de plus amples renseignements:

Mme H.B. Taylor, coordonnatrice
Bureau de l'éducation permanente
BISHOP'S UNIVERSITY,
Lennoxville, Québec, J1M 1Z7 (819) 569-9551 ou 569-7878

RENAULT FUEGO



TURBO

UNE VOITURE DE PERFORMANCES QUI SAIT ÊTRE CIVILISÉE.

Sous ses lignes aérodynamiques et sportives la Renault Fuego Turbo sait être confortable et spacieuse et économique à la pompe à essence. Venez la voir et l'essayer!

RENAULT
American Motors

LES CONCESSIONNAIRES RENAULT/AMC/JEEP DE L'ESTRIE

Auto Amérol Inc.
2222 King Ouest,
Sherbrooke
Tél: (819) 564-2611

Auto Monaco (1977) Inc.
78 boul. Bourque,
Omerville (Magog)
Tél: (819) 843-1511

M. Robert Auto Inc.
Routes 141 et 147
Coaticook
Tél: (819) 849-4344

A. Pomerleau & Fils
262 rue Hatley ouest,
Magog
Tél: (819) 843-4221

Auto Carrefour Sherbrooke Inc.
1000 rue King Est,
Sherbrooke
Tél: (819) 563-3757

Automobiles Gro-Lo Inc.
614 Craig est,
Richmond
Tél: (819) 826-5955

CKTS100

- Plus de Musique

- Plus de Gagnants

...en bref

L'Amiante

• Non à la tutelle gouvernementale

THETFORD-MINES — Les port-paroles de l'Association générale des étudiants du CEGEP de Thetford-Mines et du journal étudiant, Le Globule Rouge, dénoncent avec vigueur les décisions du ministère de l'Éducation du Québec quant à la suspension de la cotisation obligatoire, remettant ainsi en cause leur survie même. Ils appuient sans réserve les conclusions du mémoire présenté par la Presse Étudiante du Québec: reconnaissance de facto des organisations étudiantes, perception de la source des cotisations dans le respect des statuts et règlements de l'organisation étudiante en cause, intervention du ministère

pour amener la légalité de la cotisation obligatoire. Ces revendications sont sous-tendues par quatre principes: le droit à l'information, le droit de s'organiser, le droit de s'organiser de façon autonome et le droit de déterminer leurs propres mécanismes d'organisation et de consultation. Incidemment, cette semaine, l'Association tient un référendum auprès de ses 1542 membres afin de savoir s'ils sont "en faveur d'une cotisation obligatoire à l'association étudiante et perçue sans condition par l'administration du collège dès l'inscription au CEGEP."

• Regroupement de 5 SEE

THETFORD-MINES — Le projet de regroupement des Sociétés d'entraide économique de l'Amiante, Bois-Francs, Drummondville, Lotbinière et Richmond, a franchi une importante étape au cours des dernières semaines alors que les dirigeants concernés ont accepté le principe d'une fusion. Cet accord de

principe devra maintenant être ratifié par les membres des cinq conseils d'administration. La signature officielle des documents relatifs à ce regroupement pourrait se réaliser le 3 mai courant, ce qui porterait l'actif global de la SEE fusionnée à quelque 80 millions \$.

• 4e mention à l'Olympiade

THETFORD-MINES — C'est la firme Visionic (1982) Inc. de Thetford-Mines qui s'est méritée la mention du "produit de l'année" lors de la troisième édition de l'O-

lympiade industrielle de la région de l'Amiante, pour la conception et la mise en marché d'une nouvelle fenêtre.

• Tenant lieu de taxes

THETFORD-MINES — C'est un montant de 21,940.55 \$ que la ville de Thetford-Mines vient de recevoir du gouvernement fédéral à titre de compensation tenant lieu de taxes,

pour l'année fiscale 1983. Le bureau de poste est la seule propriété du gouvernement canadien, localisée dans les limites de la ville.

• Nouvelle orientation

THETFORD-MINES — Pour la première fois, le service des Loisirs de la ville de Thetford-Mines réalisera, cet été, des activités qui s'adresseront aux enfants âgés de 3 à 5 ans. Ainsi, des périodes d'animation seront prévues à raison de deux fois par semaine, dans chaque quartier. Les activités seront présentées sous forme d'ateliers dans différents domaines comme: bricolage, chant, danse, activités motrices, jeux de groupe en plus de quelques sorties. Les dirigeants du service entendent également la pos-

sibilité de donner suite à ce programme à l'automne 83.

D'autre part, les activités pour les 6-8 ans seront développées autour de thèmes. Au début de la semaine, les jeunes seront invités à fréquenter leur parc respectif avant d'être regroupés à un seul endroit le mercredi de façon à favoriser l'accès à des ressources supplémentaires. La même formule sera adaptée pour les 9-12 ans. Tous les jeudis, une activité spéciale sera réalisée.

Centre du Québec

• Festival Volks en juin

ACTION-VALE — Le festival du Volks aura lieu cette année les 10, 11, et 12 juin à Acton-Vale.

Organisé par le Club Volkswagen du Québec, de nombreuses activités figurent au programme de ce festival.

Ainsi, une soirée "disco-rock" se tiendra à l'aréna d'Acton Vale vendredi en soirée.

• Invitation aux écrivains

DRUMMONDVILLE (RJ) — Désireux de faire connaître davantage les écrivains locaux et régionaux à la population, les organisateurs du 4e Salon du Livre de Drummondville leur lancent une invitation afin qu'ils rehaussent de leur présence et de leur participation ce prochain événement, qui se déroulera sur une période de quatre jours au CEGEP de la rue St-Georges.

M. Pierre Meunier, responsable de l'animation de ce prochain Salon

du Livre, a effectivement laissé savoir cette semaine que l'organisation du salon a convenu de mettre un kiosque gratuitement à la disposition des auteurs de la région.

Déjà quelques écrivains de la région ont manifesté à l'organisation leur désir de profiter de l'opportunité qui leur est offerte. M. Meunier invite donc les écrivains intéressés par l'expérience à communiquer avec lui à la bibliothèque municipale.

• Journée des travailleurs

DRUMMONDVILLE (RJ) — C'est dimanche le 1er mai que sera célébrée partout dans le monde la Journée Internationale des Travailleurs (euses). Au Québec, cet événement servira de lancement à la "Grande Marche pour l'emploi".

Dans la région, le comité de coordination de la Grande Marche a pris charge de l'organisation de cette journée qui marquera le dé-

but d'une suite d'activités qui dureront tout au long du mois de mai.

A Drummondville, la population est ainsi invitée dimanche à participer à un tour de ville en autobus ainsi qu'à un souper de solidarité. Le départ du tour d'autobus se fera sur le coup de 13h30 devant la salle Les Pieds Légers. A ce même endroit, se tiendra vers 17 heures, le souper au cours duquel toutes les activités du mois seront dévoilées.

Bois-Francs

• Les conseillers consultent

VICTORIAVILLE (DG) — Conformément à la promesse faite par plusieurs candidats lors des dernières élections municipales, les conseillers ont décidé de mettre sur pied des séances d'information et de consultation dans chacun des quartiers de la municipalité.

La première de ces rencontres se tiendra lundi, le 9 mai à l'école No-

tre-Dame de l'Assomption à compter de 19h30.

Les membres du conseil invitent tous les citoyens de la municipalité à participer à ces échanges avec les autorités municipales et plus particulièrement, les résidents du quartier no 2, représenté par M. Jacques Archambault.

• Sondage auprès des locataires

VICTORIAVILLE — Grâce à un projet Chantier Québec, l'Association des locataires des Bois-Francs entreprendra une recherche sur la situation du logement à Victoriaville.

Des permanents de l'Association iront chez les gens pour les inviter à répondre à un questionnaire sondage, afin de dresser un bilan de la situation des locataires à Victoriaville.

Les réponses des locataires permettront à l'Association de vérifier

s'il existe des problèmes de logements et si les solutions existantes répondent aux besoins exprimés. Si non, on verra à développer des solutions plus pertinentes.

L'Association des locataires rappelle qu'elle travaille pour les locataires et qu'elle a besoin de leur collaboration pour cerner les véritables besoins.

Le sondage sera réalisé au cours des prochaines semaines. La compilation des réponses obtenues sera publiée.

• Syndicaliste comme patron

VICTORIAVILLE (PC) — Le nouveau président de Vêtements Victoriaville, M. Gilles Lafontaine, un syndicaliste de la CSD, s'attend à ce que la nouvelle entreprise puisse débiter ses activités de fabrication de vestons d'ici deux ou trois semaines.

Il se lancera en affaires dès que l'Office de la planification et de dé-

veloppement du Québec aura confirmé l'attribution d'une subvention, qui pourrait atteindre 120,000 \$.

M. Lafontaine, avec quelque 70 ex-travailleurs de l'usine de vêtements Utex qui a fermé ses portes l'autonome dernier, s'attend donc à reprendre le travail incessamment.

6 employés d'Aligro déboutés

THETFORD-MINES (PS) — Le roman-fleuve, illustrant les mauvaises relations patronales-ouvrières chez le grossiste en alimentation Aligro Inc. de Thetford-Mines, s'est enrichi d'un nouveau chapitre après la décision que vient de rendre le juge Vincent Masson, de la Cour supérieure du district judiciaire de Frontenac, dans le conflit qu'il est maintenant convenu d'appeler "l'affaire des remplaçants".

Toute cette histoire remonte au mois de mai 1982 alors que des officiers syndicaux et quelques membres du syndicat CSN d'Aligro étaient congédiés pour refus d'obtempérer à de nouvelles directives patronales.

Au cours des mois suivants, la compagnie procède à l'embauche de nouveaux travailleurs.

Or, en décembre dernier, six des nouveaux employés déposaient une requête en injonction interlocutoire stipulant, entre autre, que le syndicat refusait de les accepter comme membres et ce, malgré que toutes les conditions aient été remplies.

Après l'audition de la cause, le magistrat soutient que l'affirmation sur les conditions est fautive et rejette donc la requête du fait qu'il ne s'agit que d'une présomption, les "remplaçants" n'ayant pas rempli les formalités requises pour devenir membres du syndicat.

En outre, dans son jugement, M. Masson note que les employés concernés ont intenté avec précipitation les procédures en injonction, "sous l'oeil bienveillant de la partie patronale". En plus de vouloir

adhérer au syndicat, les "remplaçants" voulaient faire annuler l'assemblée tenue le 1er mars dernier où 21 des 41 membres présents ont voté pour la grève et interdire au syndicat d'exécuter ce mandat sans qu'une nouvelle réunion et un nouveau scrutin ne soient tenus. Or, à l'audition, l'un des témoins en cause a clairement affirmé qu'il aurait voté contre la grève, s'il avait eu le droit de vote le 1er mars dernier. Le magistrat y voit là le fond réel du litige.

Le président du syndicat, M. Pierre Létourneau, s'est réjoui de la portée du jugement qui constitue un démenti aux accusations anti-démocratiques lancées récemment par la partie patronale à ce sujet. D'ailleurs, ce dernier précise que trois employés ont récemment été acceptés comme membres et ce,

après avoir suivi toutes les étapes déjà prévues par les règlements internes du syndicat. Quant à l'acceptation ou le refus éventuel des six "remplaçants", M. Létourneau refuse de se prononcer, ne pouvant présumer de la décision des membres lors de l'assemblée.

M. Létourneau a précisé que le syndicat étudie sérieusement la possibilité de porter des plaintes contre l'employeur pour ingérence dans les affaires syndicales. Curieusement, c'est dans ce climat pour le moins tendu que les deux parties en cause reprenaient les négociations hier après-midi à Québec en vue du renouvellement de la convention collective, expirée depuis le 31 décembre dernier. La dernière rencontre remontait au 25 février et aucune clause n'a encore été réglée.

Surnommé "Enfant Terrible"

Qui était Jean-Baptiste-Eric Dorion?

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE — Dans le petit cimetière de l'Avenir, près de Drummondville, on trouve sur une épitaphe, sous le nom de Jean-Baptiste-Eric Dorion (1826-1866), la mention de "Enfant Terrible".

Ce surnom, Dorion le porte encore 117 ans après sa mort et, pour nos contemporains, il reste une énigme, un diable d'homme. C'est ce que considère un historien de Trois-Rivières, M. Maurice Carrier, qui a consacré une thèse de doctorat en histoire à celui qui, mort subitement à 39 ans, s'impose encore au Québec par son rôle et son influence. De plus, il a prononcé une conférence importante sur lui lors du souper-causerie annuel de la Société historique du Centre du Québec à Drummondville.

"Il a mené combat sur tous les fronts à la fois", dit de lui M. Carrier. Il était de toutes les causes,



Jean-Baptiste-Eric Dorion, une énigme, un diable d'homme, un "enfant terrible".

qu'il épousait avec ferveur, parfois avec fougue. Né à Ste-Anne de la Pérade, l'Enfant Terrible n'avait pu se faire instruire au collège classique comme ses frères aînés, à cause d'un revers de fortune de ses parents.

Il se rendra à Montréal, participera parmi les premiers à la fondation de l'Institut Canadien et sera "la bougie d'allumage" du journal de cet organisme, L'Avenir. Patriotisme, voix de la liberté, défis, provocations, combats, conquête du sol, constitution, tenure seigneuriale, colonisation des townships, rien n'arrête Dorion quand il s'agit de défendre des causes ou d'appuyer des idées qui ont leurs fondements sur la démocratie.

Cela lui vaudra bien des inimitiés et des appuis, à une époque où la démocratie était beaucoup moins reconnue qu'aujourd'hui.

C'est ainsi que Dorion et ses amis se lancent dans des débats virulents sur l'abolition du régime seigneurial, sur l'annexion aux États-Unis et sur... la disparition de la dime due au clergé.

Après un incendie de son journal, Dorion décide de mettre en pratique les idées qu'il combat en se lançant lui-même dans la colonisation à St-Pierre de Durham, près de Drummondville, village qui sera par la suite rebaptisé L'Avenir. A cet endroit, il fonde un journal Le Défricheur, se fait élire député de Drummond, lit beaucoup, prononce des discours. Il combat en faveur des "squatters", présente de fortes arguments contre le projet de Confédération et encourage par tous les moyens l'éducation populaire et une meilleure agriculture. Il en sera ainsi jusqu'à sa mort subite survenue alors qu'il se rendait à Ulverton un dimanche midi.

Reprise des négociations avec des employés municipaux à Plessisville

PLESSISVILLE (DG) — Les négociations entre la ville et le syndicat national des employés municipaux de Plessisville ont repris hier après-midi, en présence du conciliateur.

Le contrat de travail des cols bleus est échoué depuis décembre dernier. Depuis, la ville a présenté des offres financières il y a deux mois et à l'assemblée mensuelle d'avril le conseil a lancé un ultimatum pour que son offre soit

acceptée dans les plus brefs délais.

La ville rappelle à ses syndiqués que l'offre globale déposée le 14 février dernier est la finale. Si cette proposition est rejetée le conseil menace de revenir à la charge avec une offre moindre.

Le projet qui est sur la table propose le gel des salaires en misant sur le fait qu'en 1982, selon la convention collective alors en vigueur, la ville a accordé une augmentation

globale pondérée de 16,04%, hausse, qui aux

dires du conseil a été accordée à bien peu de travailleurs de Plessisville. Le projet de la ville garantit en outre aucune diminution des bénéfices et des employés permanents.

Selon le conseil, la proposition de la ville répond à la requête des contribuables, en donnant une plus grande accessibilité des bureaux en portant de 32 et demi à 35 heures les heures de travail des

employés de bureau. Ces deux heures et demi sont rémunérées. La ville proposait en outre à ses employés travaillant en rotation

sur les quarts de travail la possibilité d'échanger entre eux des quarts entiers ou des demi-quarts de travail.

Finalement, la ville offrait de maintenir tout tous ses employés permanents au 31 décembre dernier la garantie de salaire et d'emploi de 52 semaines par année. Cependant, cette même garantie d'emploi ne pourra être donnée à un nouvel employé de la ville lorsqu'il y en aura.

Les 24 employés municipaux de Plessisville ont acquis le droit de grève depuis le 15 février dernier, mais ils sont revenus sur leur décision de déclencher un arrêt de travail à trois reprises. De son côté, le conseil a négocié des services essentiels à la voirie et à l'usine de filtration.

Votre coeur fait un bond lorsque votre chèque sans provision «rebondit» ?

50,000
RÉSIDENTS
ATTENDENT UN
CLSC

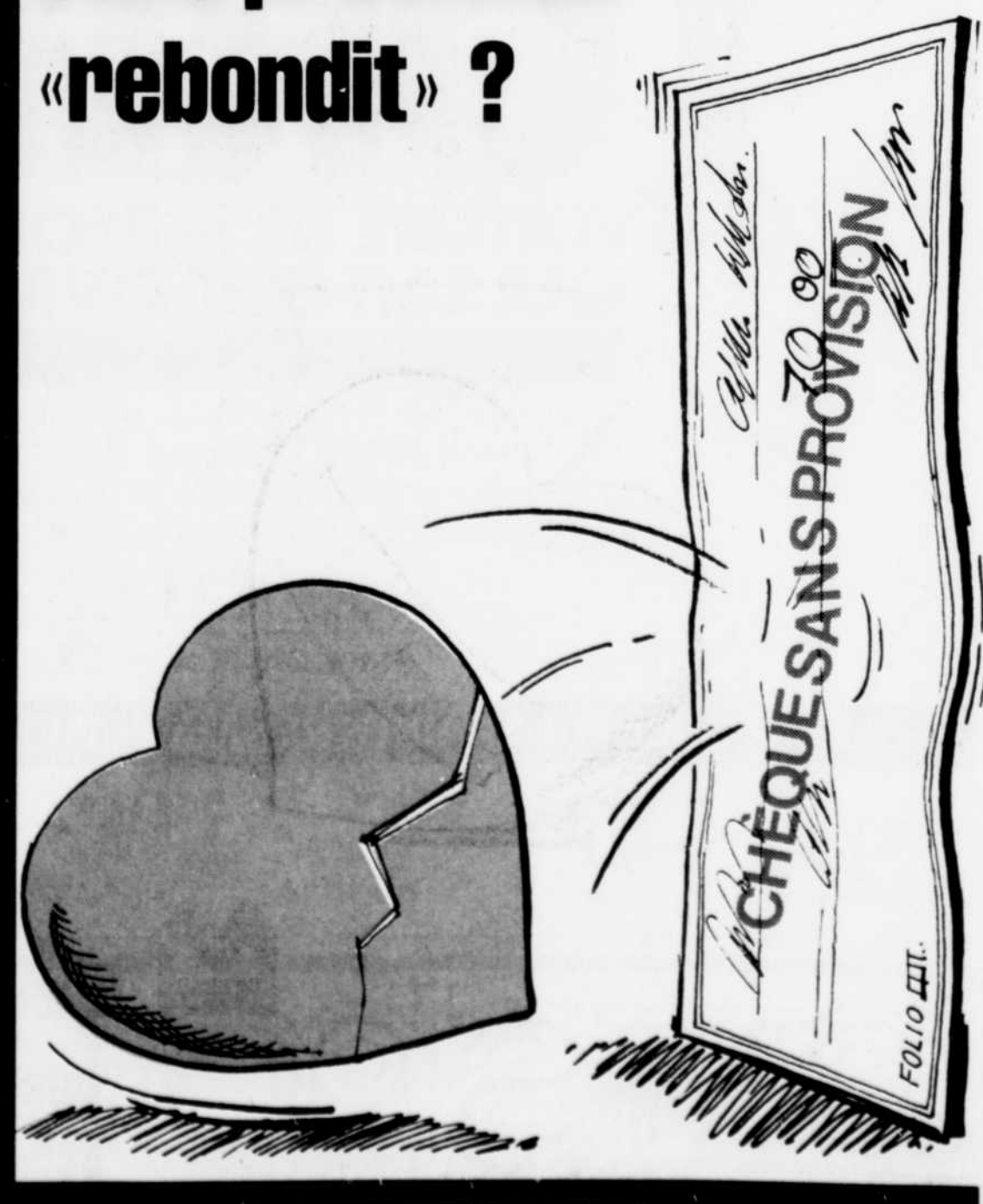
M. Pierre-Marc Johnson,
Ministre des Affaires sociales,
Québec

• Depuis 4 ans, 500 bénévoles travaillent à l'implantation d'un CLSC, (centre local de services communautaires) sur leur territoire.

• SEFSAC
Les 50,000 résidents de Sherbrooke est, Fleurimont, Stoke, Ascot Corner, Lennoxville, Waterville et Canton d'Ascot attendent leur CLSC.

NOUS VOULONS
NOTRE CLSC

CETTE ANNEE!
SEFSAC 562-2494



la tribune — le québec

420 mises à pied à Air Canada?

MONTREAL (PC) — Air Canada devra vraisemblablement mettre à pied 420 employés à travers le pays, le 1er septembre prochain, à cause de la détérioration de la situation économique.

Cent vingt mécaniciens de Winnipeg seraient en congé forcé pour une période de six mois tandis

que 300 agents de bord perdraient leur emploi de façon permanente, a déclaré mercredi un porte-

parole de la société aérienne.

M. Denis Chagnon a cependant indiqué qu'Air Canada espère parvenir à une entente avec les syndicats pour réduire ses dépenses et sauver les emplois menacés.

"Il est important de souligner qu'en parvenant à un accord avec les syndicats sur des formules telles que le temps partagé, nous serons en mesure de minimiser la réduction de personnel", a-t-il déclaré.

Dans le cas des agents de bord, le programme de temps partagé déjà

en vigueur pourrait être prolongé.

Selon la loi, la compagnie aérienne doit signifier les mises à pied au ministère fédéral du Travail, au moins quatre mois à l'avance.

Au début de l'année, 500 mécaniciens et employés au sol ont perdu leur emploi lorsque leur syndicat a refusé de négocier des concessions.

Les 2.000 pilotes de la compagnie aérienne ont accepté en janvier des coupures salariales de cinq pour cent afin de préserver 147 emplois.

Subventions aux vacanciers démunis?

MONTREAL (PC) — Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche songe à subventionner directement les familles démunies qui prennent des vacances dans des auberges, colonies de vacances ou camps.

M. Guy Chevrete en a fait l'annonce mercredi, au cours d'une conférence de presse, prononcée dans le cadre du Salon Vacances-Québec 1983, qui se tient au Complexe Desjardins de Montréal.

Présentement, en vertu d'un des programmes du ministère, les subventions vont directement aux propriétaires de ces centres de vacances, a-t-il rappelé. M. Chevrete a précisé que les familles pourraient alors obtenir un "bon ou chèque" de vacances, ce qui permettrait, selon lui, une admi-

nistration "standard" des gîtes.

Le ministre a également invité la population à visiter le Salon Vacances-Québec, pour s'informer des centres de vacances et gîtes touristiques répartis au Québec.

Le ministère, a-t-il rappelé, vient de publier un guide repertoire desites touristiques de la province, afin que les vacanciers québécois prennent mieux connaissance de leur univers touristique.

Sur un autre plan, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a annoncé des octrois pour deux projets de centre de vacances familiales situés à Frampton, dans les Cantons de l'Est, et à Contrecoeur, près de Sorel.

VOICI LES HEUREUX GAGNANTS QUI SE RENDRONT À COGNAC, FRANCE.



CONCOURS HENNESSY/FRANCE

Ces gagnants se méritent un voyage pour deux, d'une semaine, sur les ailes d'**AIR FRANCE**. Ils auront le plaisir de visiter les grandes réserves et les vignobles de la Maison Hennessy à Cognac et de séjourner à Paris, à l'hôtel **MERIDIEN**... et recevront 1000\$ CAN pour leurs dépenses personnelles, gracieuseté de Jas. Hennessy & Co. Nous leur souhaitons le plus agréable des séjours.



Harry Trihey
Longueuil



Jean-Denis Lemay
Sherbrooke



Louis Gagnon
Québec



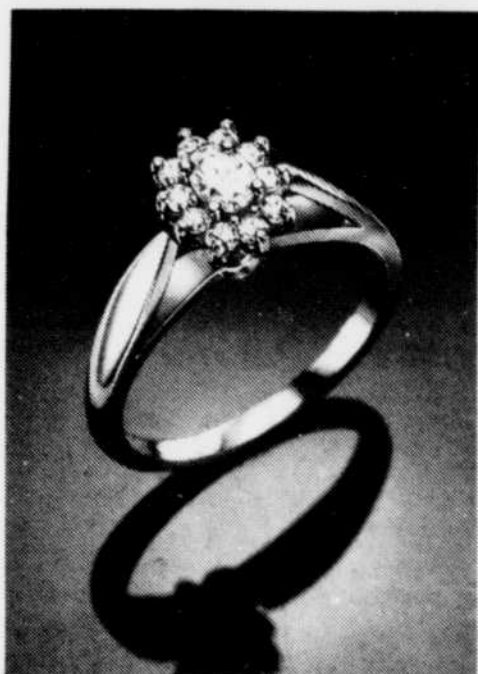
Mary Brick
Montréal



Jocelyn Ouellette
Trois Rivières Ouest



'Éblouissant'



Des diamants brillants qui éblouissent rehaussent cette bague de soirée chez Mappins. Dix diamants aux épaulements accentuent le diamant ovale au centre. La monture est en or 14 K. À 625 \$, c'est un autre brillant exemple de valeur Mappins.

Revenez pour montrer les détails.

JOAILLIERS
Mappins

Le magasin du bon goût.

CARREFOUR DE L'ESTRIE - 562-1583

Léger nie avoir utilisé les fonds publics

QUEBEC (PC) — Le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, s'est inscrit en faux hier à l'Assemblée nationale contre un article d'un quotidien de Montréal suggérant qu'il se soit de fonds publics à des fins de politique partisane.

Utilisant son privilège de député, M. Léger s'est levé en Chambre pour rétablir les faits et nier qu'il se soit servi du service de poste de l'Assemblée nationale pour convoquer les membres du PQ de son comté à une assemblée de financement.

Selon le chroniqueur Jacques Bouchard, de La Presse les timbres pour envoyer 2.684 lettres de convocation auraient coûté \$858 au trésor public.

Le député a expliqué que l'envoi et l'adressage des lettres ont été faits par la permanence du parti dans Lafontaine, et ce, entièrement aux frais du PQ.

Mais ce qui a pu donner lieu à un malentendu, a-t-il ajouté, c'est que M. Léger avait demandé à son bureau de l'Assemblée nationale d'envoyer une autre lettre invitant des électeurs de différents mouvements de sa circonscription à venir le rencontrer à cette occasion pour discuter de diverses mesures prises par le gouvernement ces derniers temps.

Débat "sucré" à Québec

QUEBEC (PC) — L'opposition libérale a dénoncé mercredi le fait que le sucre produit par un organisme du gouvernement québécois est raffiné en Ontario.

Le député libéral de Maskinongé, M. Yvon Picotte, a affirmé lors de la période des questions à l'Assemblée nationale que cette situation mettait en danger les 340 emplois de la raffinerie privée de sucre Saint-Laurent, à Montréal.

Selon M. Picotte, les 43.000 tonnes de sucre produites par la Raffinerie gouvernementale de Mont-Saint-Hilaire sont raffinées par la firme Redpath en Ontario.

Dans sa réponse, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a expliqué que le gouvernement fédéral avait versé une subvention de plus de \$6 millions à la Raffinerie de Mont-Saint-Hilaire, mais à la condition expresse qu'elle ne raffine pas elle-même son produit.

Devant le refus de la compagnie Saint-Laurent de raffiner le produit de l'usine gouvernementale, cette dernière s'est tournée vers un raffineur ontarien, a expliqué M. Garon.

Les dirigeants de Sucre Saint-Laurent sont revenus à la charge pour obtenir le contrat mais M. Garon a indiqué que leur prix pour traiter le sucre était deux fois plus élevé que leur concurrent ontarien.

Alphonse Riverin nommé recteur à Chicoutimi

QUEBEC (PC) — L'assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec a recommandé à l'unanimité la candidature de M. Alphonse Riverin au poste de recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Cette recommandation, enregistrée lors d'une réunion tenue hier, sera examinée prochainement au conseil des ministres pour approbation finale.

La candidature de M. Riverin, fondateur et premier président de l'Université du Québec, était considérée comme la plus sérieuse. M. Riverin occupe actuellement le poste de directeur au centre de la formation de l'Ecole nationale d'administration publique.

Originaire de Chicoutimi, il fut l'un des artisans de la révolution tranquille au début de la décennie des années soixante. Il est également ex-doyen de la faculté des Sciences de l'administration de Laval; il a occupé un poste similaire à la faculté des Sciences de l'administration de l'Université de Sherbrooke.

Lévesque en France

QUEBEC (AFP, AP) — Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, se rendra en visite officielle en France dans la semaine commençant le 27 juin, juste après les festivités de la Fête nationale, a annoncé mercredi son porte-parole.

M. Lévesque pourrait par ailleurs visiter d'autres pays européens, selon le porte-parole. Son itinéraire définitif ne sera connu qu'au milieu du mois de mai.

Le premier ministre français Pierre Mauroy s'était rendu à Québec l'année dernière.

La Banque de Montréal lui offre un peu de repos avec la nouvelle

PROTECTION DE DÉCOUVERT AUTOMATIQUE

Maintenant les chèques ne vous feront plus faux bond

Finis les embarras, si par exemple, vous faites un chèque de \$100 et qu'il manque \$2 à votre compte. Dorénavant, vos comptes de chèques seront couverts jusqu'à concurrence de \$50. Vous n'avez même pas à remplir une demande, puisque cette protection est accordée automatiquement sur tous vos comptes de chèques personnels.

Seule la Banque de Montréal vous offre automatiquement une telle protection contre les chèques sans provision qui «rebondissent».

Il ne vous restera plus qu'à rembourser le solde de votre découvert, ainsi que les frais prévus, dans les 45 jours suivant le découvert.

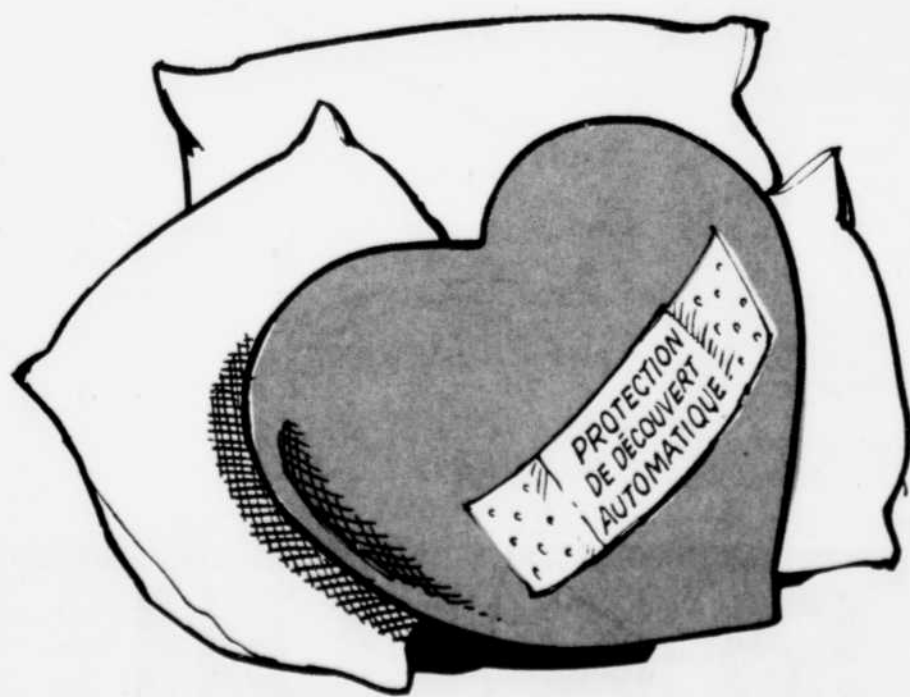
Une réserve de fonds qui tombe à point

Vous avez besoin d'une protection plus importante? Dès le 20 mai, la Banque de Montréal vous offrira sa nouvelle Protection de découvert personnelle.

La Protection de découvert personnelle vous donne accès à une réserve de fonds pour vos dépenses imprévues. Il vous suffit simplement de remplir une seule demande. Une fois votre demande acceptée, vos chèques personnels seront alors protégés contre les découverts jusqu'à concurrence de \$2 500 selon votre limite personnelle.

Uniquement à la Banque de Montréal

Seule la Banque de Montréal vous offre cette combinaison rassurante: la Protection de découvert automatique et la Protection de découvert personnelle. Voilà deux autres innovations de la Banque de Montréal qui, une fois de plus, bat au même rythme que vous. Renseignez-vous dès aujourd'hui à votre succursale.



Banque de Montréal
Vous avez changé notre façon de faire

Péto-Canada

Pas question de fermer la raffinerie de Pointe-aux-Trembles

— Roger Lhoumeau

MONTREAL (PC) — Le directeur adjoint des affaires publiques de Péto-Canada, M. Roger Lhoumeau, a catégoriquement démenti, mercredi, une déclaration attribuée à M. Robert Roussin, président du syndicat de la raffinerie de BP de Montréal dont Péto-Canada a fait l'acquisition.

"Nous n'avons jamais importé de produits finis de l'Ontario et nous n'avons aucunement l'intention de le

faire", a affirmé M. Lhoumeau. Celui-ci démentait les propos de M. Roussin dont La Presse Canadienne avait fait écho mardi.

M. Lhoumeau a également tenu à rectifier une dépêche émanant du bureau d'Ottawa de la PC disant que le leader du NPD, M. Ed Broadbent, s'était engagé à réclamer que Péto-Canada fournisse les raisons qui l'ont amenée à fermer sa raffinerie.

"Il n'a jamais été question que Péto-Canada ferme sa raffinerie de Pointe-aux-Trembles, qui produit d'ailleurs à 75 pour cent de sa capacité", de rectifier le directeur adjoint des relations publiques de la société de la couronne.

Il s'agit plutôt de la fermeture de la raffinerie de British Petroleum (BP) de Montréal-Est, qui a été annoncée au mois d'août dernier et dont Péto-Canada a également fait l'acquisition récemment.

La raffinerie de Péto-Canada à Pointe-aux-Trembles appartenait autrefois à la société Fina. Non seulement cette raffinerie fonctionnait-elle à 75 pour cent de sa capacité, mais il est question d'un investissement de \$135 millions, a fait savoir M. Lhoumeau.

Coup d'oeil... sur le Québec

• Nouvelle politique

QUEBEC (PC) — La nouvelle politique nationale des communi-



J.-F. Bertrand

cations dont veut se doter le Québec modifie-

ra totalement l'image du ministère des Communications.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre Jean-François Bertrand, alors qu'il publiait un document de réflexion préparatoire au sommet des communications qui se tiendra à Montréal en octobre prochain.

Ce document de 140 pages, intitulé "Le Québec et les Communications, un futur simple?", présente la réalité actuelle dans les secteurs de la presse écrite, de la radio, de la télévision, des télécommunications, de la câblodistribution ainsi que de l'informatique et des nouveaux services de communication.

• TV payante d'ici?

QUEBEC (PC) — Pour suivre la vogue de la télévision payante, le Québec devrait développer ses propres programmations spécialisées pour éviter d'être envahi par les productions américaines.

Le document de réflexion publié hier par le gouvernement en vue du sommet d'automne sur les communications suggère ainsi de développer quelques canaux spécialisés: un canal de théâtre et de spectacles, un canal d'éducation permanente, un de sports, un réservé aux nouvelles, un canal de musique vidéo, et peut-être aussi un canal pour les enfants, un pour le troisième âge et un canal réservé aux émissions religieuses.

• Meilleures routes?

QUEBEC (PC) — Les routes du Québec sont de moins en moins sinieuses et bossues, de plus en plus confortables pour l'automobiliste, a soutenu mercredi le ministre québécois des Transports, M. Michel Clair.

Lors de l'étude des crédits du ministère en commission parlementaire, le ministre a rendu publics des chiffres qui établissent que le "coefficient de roulement" des routes du Québec a grimpé de 7 p.c. entre 1972 et 1980.

Ce "coefficient" est établi par un appareil très perfectionné, appelé le "profilomètre", qui mesure la dénivellation d'une route en millimètres de hauteur par km.

• Construction chère

MONTREAL (PC) — L'Association des 13,000 entrepreneurs en construction du Québec a de nouveau dénoncé, dans un communiqué diffusé mercredi, l'entrée en vigueur lundi prochain d'une augmentation de 10 pour cent des salaires de leurs employés en vertu du décret imposé par le ministre du Travail en juin 1982.

"Alors que 30 pour cent des ouvriers sont en chômage, que notre industrie se dirige vers une autre année désastreuse avec 68 millions d'heures travaillées au lieu des 150 millions réalisées en 1975, que les consommateurs de nos produits n'arrivent plus à se payer le taux du décret, le ministre Fréchette se replie derrière le refus syndical pour éviter de prendre ses responsabilités", a affirmé le président de l'association, M. Franco Fava.

• Direct-Film: dégâts

HULL (PC) — Une centaine de personnes ont foncé vers les locaux d'un magasin Direct Film, mardi, aux Galeries de Hull, renversant une caisse enregistreuse, brisant des tablettes et autre matériel, avant de laisser derrière eux des auto-collants de la CSN.

Les manifestants sont arrivés à bord de trois autobus scolaires mais ont réussi à quitter les lieux avant l'arrivée des policiers du Québec et de l'Ontario.

UN TAUX SENSAS!

UN TAUX SENSAS DE 8,9% SUR TOUS LES MODÈLES DE CAMIONNETTES TOYOTA

8,9% TAUX DE FINANCEMENT ANNUEL

Jusqu'au 15 mai 1983, les concessionnaires participants Toyota vous offrent un taux de financement sensationnel de 8,9% sur toutes les camionnettes Toyota. Ce taux est offert pour une durée maximale de 36 mois.

OH, C'EST SENSAS

TOYOTA

Automobile Rolland Lavallée Ltée
R.R. 2 Magog

Picken Service Inc.
R.R. 116 Richmond

Relais Toyota Inc.
2059, rue King ouest, Sherbrooke

OÙ, QUAND ET COMME VOUS LE DÉSIREZ... FAITES AFFAIRE AVEC LE GUICHET AUTOMATIQUE DESJARDINS!

Voici le réseau des Guichets Automatiques Desjardins. Maintenant vous pouvez éviter les contraintes de temps, d'attente et d'imprévu. Le Guichet Automatique Desjardins est à votre service 7 jours par semaine pour effectuer toutes vos transactions courantes:

- Dépôts
- Retraits
- Virements de fonds
- Information sur le solde de vos comptes

A votre rythme!

Vous transigez quand vous le désirez, même en dehors des heures d'ouverture de la caisse, et où vous le désirez puisque vous avez accès à tous les Guichets Automatiques du réseau Desjardins grâce à votre carte d'accès Desjardins.

Demandez votre carte,

demandez votre NIP!

Demandez vite votre carte d'accès et demandez votre NIP (numéro d'identification personnel)!

Le NIP, ce code facile à retenir que vous seul connaissez est essentiel au fonctionnement du Guichet Automatique et assure la confidentialité et la sécurité de vos transactions.



Ne vous privez pas plus longtemps des avantages du Guichet Automatique, rendez vous aujourd'hui même à votre caisse Desjardins et demandez votre carte, demandez votre NIP!

Guichet Automatique
desjardins

COMPTEZ SUR LUI!

À Sherbrooke, les Guichets Automatiques Desjardins sont accessibles aux membres de toute caisse populaire aux endroits suivants:

2185, rue King ouest
Caisse populaire
St-Jean-de-Brébeuf

1011, rue Galt ouest
Caisse populaire
Ste-Jeanne-d'Arc

2, rue Bowen sud (angle King)
Caisse populaire
Sherbrooke-est

SI TU VEUX BOIRE
c'est **TON** affaire
562-2334
c'est **NOTRE** affaire
ALCOOLIQUE
ANONYMES
SI TU VEUX ARRÊTER

843-5317 845-7414